modèles linguistiques

Modèles linguistiques

72 | 2016
Modalités et modes de discours (II) : interpréter et traduire

Interpréter et traduire le sens d'intention : du gascon béarnais au français, approche énonciative et ethno-historique

Interpreting and Translating the Communicative Intent: from Gasco-Bearnese to French, an Enunciative, Ethno-historical Approach

André Joly

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : https://journals.openedition.org/ml/2222
DOI : 10.4000/ml.2222
ISSN : 2274-0511

Éditeur
Association Modèles linguistiques

Édition imprimée
Date de publication : 31 juillet 2016
Pagination : 63-103

Référence électronique
André Joly, « Interpréter et traduire le sens d'intention : du gascon béarnais au français, approche énonciative et ethno-historique », *Modèles linguistiques* [En ligne], 72 | 2016, document 3, mis en ligne le 24 août 2017, consulté le 01 juillet 2021. URL : http://journals.openedition.org/ml/2222 ; DOI : https://doi.org/10.4000/ml.2222

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2021.

© Modèles Linguistiques

Interpréter et traduire le sens d'intention : du gascon béarnais au français, approche énonciative et ethno-historique

Interpreting and Translating the Communicative Intent: from Gasco-Bearnese to French, an Enunciative, Ethno-historical Approach

André Joly

Le Béarnais pratique trois langues : le béarnais, le français et le sous-entendu (Anonyme)

1. La langue comme fondement de la culture

1.1. Sous le signe de « l'énonciation »

Guillaume et Bateson

1 La présente analyse s'inscrit dans le droit fil de la pensée de deux chercheurs qu'à première vue on n'imagine guère associés : le linguiste français Gustave Guillaume (1883-1960) et l'anthropologue anglo-américain Gregory Bateson (1904-1980).

2 Dans son ouvrage fondateur de 1919, Guillaume écrit :

> [1] On sait combien est complexe le jeu des forces qui interviennent dans ce qu'on nomme une « signification ». Toute action de langage, considérée du seul point de vue de la pensée exprimée, met en contact deux différentes catégories d'êtres : d'une part les pensées faites et incluses dans des formes finies, des *sens littéraux* ; d'autre part, des pensées, et surtout des *buts de pensée*, des *sens d'intention*[1] [...]. Une langue a beau être très développée, elle est toujours insuffisante ; toujours elle résiste à la pensée qui la manie [...] (35-36 ; italiques dans l'original).

Quelque trente ans plus tard, il précise :

> [2] La construction d'un discours procède, en tout état de cause, d'une intention *d'agir, par la parole, sur autrui* – autrui pouvant être soi-même, dans le cas du langage intérieur. Mais, qu'on veuille bien y prêter attention, il ne s'agit, en l'espèce, que du seul discours. La langue elle-même, à partir de laquelle le discours s'obtient, reste hors de cause. Ceci considéré, on en vient aisément à l'idée que la visée constructive du discours est pragmatique, vise, dans le moment même où l'on parle, à l'efficience. (*LL9* : 79 ; spm).

Cette conception pragmatique de l'échange linguistique conduit Guillaume à avancer l'idée que l'actualisation de la Langue en Discours met en œuvre le geste auquel il associe la parole :

> [3] Pour une même langue, on peut concevoir théoriquement que sa réalisation physique soit demandée tantôt au geste tantôt à la parole. *Il y a du reste dans la parole même*, dans les intonations, les articulations de la parole, *une part qui est de la nature du geste.* [...] Et la coexistence des deux langages, la substitution socialement possible de l'un à l'autre, montre que ces deux langages – pour mieux dire ces deux discours – le gestuel et le parlé, renvoient à une même langue (*LL3*, 1948 : 17, spm).

Ce qui l'amène, dix ans plus tard, dans une perspective très généralisante, à faire figurer le geste parmi les autres modalités physiques appelées à actualiser le mentalisme de la Langue :

> [4] Dans le causé construit [c.-à-d. *la Langue*] et la causation déverse [c'est-à-dire *le Discours*], le mentalisme du langage se recouvre d'un physisme (parole, écriture, pictographie, geste) qui en dit la vue, versée à ce dire (*LSL* [1958] 1964 : 32 ; spm).

3 Bateson n'avait sûrement pas lu Guillaume, mais l'idée que la visée du discours est pragmatique et que le geste est le substrat de la parole, correspond tout à fait à sa conception du langage en situation. Dans une interview de 1972, il déclare :

> [5] Le fait est que de « simples mots », ça n'existe pas. Il n'y a que des mots doublés de gestes ou d'intonations ou d'autres choses de la sorte [...]. La syntaxe, la grammaire et toutes ces choses-là ne sont que des absurdités qui reposent sur l'idée que les « simples mots » existent. [...] Je te le dis, nous devons repartir à zéro, et supposer que le langage est d'abord et avant tout un système de gestes » (1977 : 33-34).

4 Dans un autre registre, le phonéticien et psychanalyste Iván Fónagy exprime la même idée : « [L'intonation est] une *projection spatiale de la mimique laryngée* » (1983 : 120).

5 On aura compris qu'il s'agit ici d'une *linguistique anthropologique* qui met l'humain au centre d'un dispositif où l'Homme *pensant*, avec sa *visée d'intention*, inséparable de l'Homme *parlant*, locuteur face à un allocutaire, est en situation, engagé dans un acte de langage[2]. Par rapport à l'idéologie structurale officielle post-saussurienne, on observe un déplacement où la linguistique *n'a plus* « pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même » (Saussure, *CLG* : 317), mais la Langue en tant qu'elle est prise en charge par les sujets parlants. Comme le dit encore Guillaume : « Ce n'est pas le langage qui est intelligent, mais la manière dont en l'emploie » (*PBA* 1919 ; spm).

6 Ce tour d'horizon sera complet, cette fois au plan du Discours *écrit*, notamment du Discours littéraire, avec l'apport de Leo Spitzer.

Spitzer et Proust

7 Influencé par Curtius[3], Spitzer esquisse en 1928 une analyse du rythme de la phrase de Proust dans *Du côté de chez Swann* :

> [6] [...] le rythme de la phrase est peut-être dans le style de Proust l'élément déterminant et [...] il est directement *lié à la façon dont Proust regarde le monde* : ces phrases complexes, que le lecteur doit démêler, « construire » comme celles d'un auteur grec ou romain, reflètent l'*univers complexe que Proust contemple* (1970 : 398 ; spm).

8 L'idée intéressante ici est que l'écriture, essentiellement par le biais du rythme, exprimerait une « vision » du monde. Mais comment accéder à cette vision ? Afin de « comprendre » l'écriture d'un auteur, il préconise comme méthode de « lire, lire, et encore lire », le but étant de faire émerger le rythme sous-jacent. Mais la lecture oculaire silencieuse ne suffit pas.

Sous les paroles, l'air de la chanson

9 Comme Proust, son objet d'étude, il faut recourir à la lecture vocale, faire passer par le « gueuloir ». Dans un article sur les traductions anglaises de *Du côté de chez Swann* (Joly 2015), je cite un extrait de *Contre Sainte-Beuve*, que Proust écrit entre 1908 et 1910 :

> [7] Dès que je lisais un auteur, je distinguais bien vite sous les paroles l'air de la chanson, qui en chaque auteur est différent de ce qu'il est chez tous les autres, et tout en lisant, sans m'en rendre compte, *je le chantonnais, je pressais* les notes ou les *ralentissais* ou les *interrompais*, pour marquer la mesure des notes et leur retour, comme on fait quand on chante, et on attend souvent longtemps, selon la mesure de l'air, avant de dire la fin d'un mot » (1954, XVI : 301, spm).

10 Sous ce que Saussure appelle le « signifiant », Proust fait ici la distinction capitale entre les « paroles » écrites, les *mots lus* en silence, et les paroles prononcées, les *mots vocalisés* sous la forme d'une « chanson », avec son « air », à savoir la mélodie de la phrase chantonnée, fondée sur ce que Spitzer identifie comme le *rythme*. Le rythme, ce sont non seulement les différences de *hauteur*, mais aussi les mesures. Lecture herméneutique, puisqu'elle permet d'accéder à « la façon dont Proust regarde le monde ».

11 Proust pratique effectivement cette lecture herméneutique, celle à laquelle la mère de Marcel avait habitué le narrateur de *Du côté de chez Swann*, quand elle lui lisait *François le Champi* :

> [8] [...] attentive *à bannir de sa voix toute petitesse*, toute affectation qui eût pu empêcher le flot puissant d'y être reçu, elle fournissait toute la tendresse naturelle, toute l'ample douceur qu'elles réclamaient à *ces phrases* qui semblaient écrites pour sa voix et qui pour ainsi dire *tenaient tout entières dans le registre de sa sensibilité*. Elle retrouvait pour les attaquer dans le ton qu'il faut l'accent cordial qui leur préexiste et les dicta, *mais que les mots n'indiquent pas* ; grâce à lui elle amortissait au passage toute crudité dans les temps des verbes, donnait à l'imparfait et au passé défini la douceur qu'il y a dans la bonté, la mélancolie qu'il y a dans la tendresse, dirigeait la phrase qui finissait vers celle qui allait commencer, *tantôt pressant, tantôt ralentissant la marche des syllabes* pour les faire entrer, quoique leurs quantités fussent différentes, dans un rythme uniforme, *elle insufflait à cette prose si commune une sorte de vie sentimentale et continue* (*Combray*, Pléiade 1987 : 42 ; spm).

Proust et Bréal : la part du sous-entendu

12 Dans *Contre Sainte-Beuve*, comme du reste dans la *Recherche*, avec la même constance, Proust est vraisemblablement influencé par ce qu'écrit Michel Bréal (son « brillant cousin – côté Weil »)[4] dans l'*Essai de sémantique* (1897), ouvrage qui peut être considéré comme le point de départ, en France, de la théorie dite « énonciative » du langage. Une

trentaine d'années auparavant, en décembre 1868, Bréal posait déjà les bases de cette théorie dans sa leçon inaugurale au Collège de France :

> [9] [...] *l'esprit et le corps des mots* (je veux dire leur sens et leur forme) ne se trouvent point en une correspondance exacte. [...] il est dans la nature du langage d'*exprimer nos idées d'une façon très incomplète*. [...] Nous avons une telle habitude de remplir les lacunes et d'éclaircir les équivoques du langage, qu'à peine nous sentons ses imperfections. [...] nous faisons honneur au langage d'une quantité de notions et d'idées qu'il passe sous silence, et qu'en réalité nous suppléons les rapports que nous croyons qu'il exprime. [...] c'est parce que le langage laisse *une part énorme au sous-entendu*, qu'il est capable de se prêter au progrès de la pensée humaine (*Les idées latentes du langage* : 8-9, spm).

13 Dans *Le problème de l'article* (1919), Guillaume exprime la même idée quand il distingue les sens littéraux et les sens d'intention (v. ci-dessus) : on aura noté que cette distinction recouvre pratiquement celle du sens et de la signification. Le « sous-entendu», auquel nous laissons « une part énorme » (Bréal), et le « sens d'intention » qui « ne s'exprime qu'insuffisamment » (Guillaume), c'est tout le non-dit, que le traducteur va devoir, sous les mots, découvrir et interpréter.

14 Si l'on se réfère à la citation qui sert d'épigraphe au présent article, le sous-entendu serait la troisième langue que parlerait ou qu'écrirait un Béarnais. Une spécialité, en somme. Si tel est bien le cas, il faudra se demander ce qu'un locuteur/scripteur béarnais peut bien avoir à occulter, ou ce qu'inconsciemment il ne parvient pas à exprimer. La tâche du traducteur sera donc d'abord d'interpréter ce sous-entendu (sens d'intention ?), puis de le traduire aussi bien que possible dans la langue d'arrivée. Il s'agira donc de suivre l'exemple de la mère de Marcel lisant *François le Champi*.

1.2. De quelques principes théoriques : bref rappel

Rapport interlocutif et visée d'intention

15 *La Grammaire systématique de l'anglais* (Joly & O'Kelly 1990) propose une définition pragmatique du langage fondée sur la visée d'intention et la « volonté d'agir sur autrui » (Guillaume) :

> [10] Il y a langage, donc communication, lorsque quelque part, à un moment donné, quelque chose est dit par quelqu'un, à quelqu'un, de quelqu'un ou de quelque chose, pour quelque chose (1990 : 11 ; spm).

16 Cette définition pose d'emblée ce que nous donnions comme cadre pour tout acte de langage, à savoir la « triade énonciative » avec ses trois composantes : *personne, espace, temps.*

17 La *personne*, première composante, est vue commander l'ensemble, dans la mesure où tout acte de langage dépend d'un locuteur/scripteur (qqch est dit *par quelqu'un*) ancré dans l'espace (quelque part) et le temps (à un moment donné). Le *locuteur/scripteur* s'adresse à un *allocutaire/lecteur* (qqch est dit *à quelqu'un*). Ce rapport entre locuteur et allocutaire, fondateur du langage (cf. ci-dessus note 3), n'est autre que le *rapport interlocutif*. Quant au *délocuté*, animé ou non animé (qqch est dit *de qqn ou de qqch*), c'est la troisième personne, qui n'est ni locuteur, ni allocutaire.

18 Enfin, et c'est ici qu'apparaît la *visée d'intention* renvoyant au locuteur/scripteur, origine de l'acte de langage, quelque chose est dit *pour quelque chose*.

Les six fonctions de Jakobson

19 On peut renvoyer ici au schéma de la communication de Jakobson, tout en passant sous silence la terminologie très positiviste (le « message », le « code »). Certaines des six fonctions impliquées dans l'échange linguistique servent directement mon propos :

- la *fonction expressive*, centrée sur le locuteur/scripteur (destinateur ou encodeur, selon Jakobson),
- la *fonction conative*, centrée sur l'allocutaire/lecteur (destinataire ou décodeur, toujours selon Jakobson).

20 On ajoutera à ce duo de Jakobson la *fonction phatique* de Malinowski (1923), qui a pour objet de maintenir la communication entre locuteur et allocutaire. Viennent ensuite, selon Jakobson :

- la fonction *référentielle*, qui renvoie au référent expérientiel, c'est-à-dire à l'univers phénoménal. En d'autres termes, le langage est pragmatique (v. ci-dessus Guillaume § 1.1.).
- la fonction *poétique*, centrée sur la forme même du contenu textuel.

21 Je laisse pour l'instant de côté la *fonction métalinguistique* qui, d'après Jakobson, porte sur le « code », c'est-à-dire le système linguistique utilisé. Il semblerait qu'elle soit très peu utilisée dans les écrits béarnais.

Brève rétrospective

22 D'une manière ou d'une autre, sous des formes parfois assez différentes, tout cela avait déjà été exprimé, et depuis longtemps. En 1897, Bréal écrivait par exemple :

> [11] [...] l'expression, pour celui qui parle, se proportionne d'elle-même à la chose, grâce à l'ensemble des circonstances, grâce au lieu, au moment, à l'intention visible du discours, et parce que chez l'auditeur, qui est de moitié dans tout langage, l'attention, allant droit à la pensée, sans s'arrêter à la valeur littérale du mot, la restreint ou l'étend selon l'intention de celui qui parle (*Essai de sémantique* : 107, spm).

23 Tout ce qui fera « la théorie de l'énonciation » au début du XX^e^ siècle est déjà évoqué dans ce bref passage : les « circonstances », le « lieu », le « moment », l'« intention de celui qui parle », l'« auditeur, de moitié dans tout langage », « la valeur littérale du mot Ò».

24 Après Bréal, Malinowski (1923) nomme « l'ensemble des circonstances » le *context of situation* ; Damourette et Pichon parle du *nynégocentrisme* du langage)[5] ; Bakhtine du *principe dialogique* ; de nouveau Malinowski de *communion phatique* ; Bally distingue *modus* et *dictum*), et bien d'autres encore, Gardiner, Brunot, etc. (voir Bibliographie).

25 Lorsqu'en 1970 Benveniste écrit « L'appareil formel de l'énonciation », il ne fait en réalité que réactiver la problématique centrale des trois premières décennies du siècle dernier. Il omet cependant de se situer dans un courant de pensée, ne mentionnant que Malinowski parmi ses nombreux devanciers.

1.3. Les modalités de la communication

Modalités non-verbales et modalités verbales

26 Comme le remarque Bateson (§ 1.1.), la production d'un énoncé met en œuvre bien plus que de « simples mots » que l'on assemble (v. ci-dessus § 1.1.). Elle présuppose une double série de modalités, successivement :

1. des modalités non verbales : « verbal » par référence à « verbe » dans le sens de "mot"). Ce sont les modalités : kinésiques (gestique, mimique, proxémique) et prosodiques (phonétique, intonation, rythme...,
2. des modalités verbales : lexico-grammaticales (production du « mot » : lexique et morphologie) syntaxiques (production de la « phrase » : syntagmatique, syntaxe proprement dite).

27 La combinaison de ces quatre types de modalités produit l'« énoncé », conçu ici comme la transformée de la « phrase », qui en est la proposée. C'est ce qu'illustre la Figure 1 à partir d'une expérience à dire (tel ou tel événement) – expérience filtrée par la *triade énonciative* :

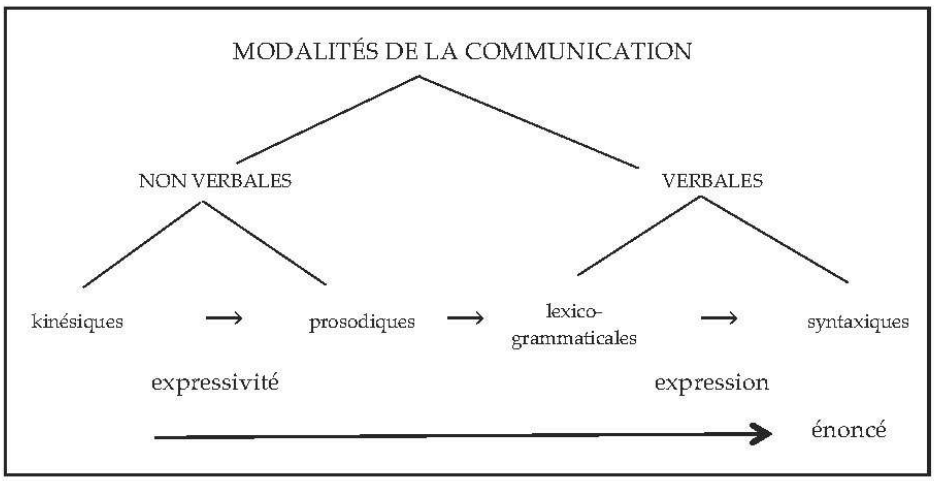

Fig. 1. Modalités de la communication

Expressivité et expression

28 La Figure 1 indique que les modalités non verbales (kinésiques et prosodiques) relèvent de l'expressivité, tandis que les verbales (lexico-grammaticales + syntaxiques) relèvent de l'expression, selon la séquence productrice de l'énoncé où I représente un entier :

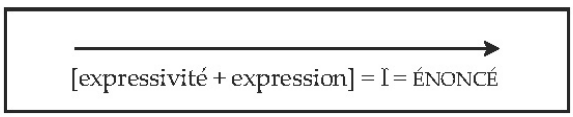

Fig. 2. Expressivité et expression

29 Par « expressivité », il convient d'entendre l'ensemble des moyens, verbaux et non verbaux dont dispose le sujet « parlant » (locuteur ou scripteur) pour mettre en relief telle ou telle partie de l'énoncé, manifestant ainsi sa subjectivité[6].

30 On verra que l'expressivité joue un rôle important dans le Discours gasco-béarnais. Elle fonctionne en parfaite complémentarité avec l'expression, si bien que, comme celle-ci, elle doit être rapportée au système représentatif de Langue. En d'autres termes, contrairement à la doxa, on peut estimer que l'idéation (en Langue) du sens dont sont porteurs le geste, la mimique, la proxémique, l'intonation, le rythme, etc. ne sont pas des fictions. Pas plus que ne le sont les phonèmes en phonologie.

2. Le béarnais, « lengatge estranh »[7]

2.1. Patois, sous-dialecte, langue à part entière ?

31 On a longtemps dit et réussi à faire croire – cela convenait à beaucoup de monde – que le béarnais était un patois, un parler local employé, selon le *Petit Robert*, par « une population généralement peu nombreuse, souvent rurale, et dont la culture, le niveau de civilisation sont jugés comme inférieurs à ceux du milieu environnant (qui emploie la langue commune), la langue commune étant le français » (spm). Une sous-langue, en somme.

32 Plus précisément, un « sous-dialecte », selon les occitanistes, ces fabricants d'une langue mythique, l'« occitan », bricolée avec des débris de languedocien[8]. Le béarnais serait donc un « sous-dialecte » : un dialecte du gascon qui serait lui-même un dialecte de cet « occitan » mythique. Nous sommes en pleine linguistique-fiction.

33 Voici ce que dit Montaigne du gascon :

> [12] Il y a bien au-dessus de nous, vers les montagnes, un Gascon pur, que je trouve singulièrement beau, et désirerais le savoir ; car c'est un langage bref, signifiant et pressé, et, à la vérité, un langage mâle et militaire plus que nul autre que j'entende (*Essais, I* : 17).

34 Ce « gascon pur », du côté de la montagne, c'est le béarnais (en bas à droite sur la carte ci-dessous), et c'est de béarnais qu'il sera majoritairement question ici, éventuellement sous l'appellation composée de gasco(n)-béarnais, dont la fonction est de rappeler que le béarnais est la forme prise par le gascon en Béarn, région officiellement indépendante pendant des siècles jusqu'à son rattachement à la France en 1620.

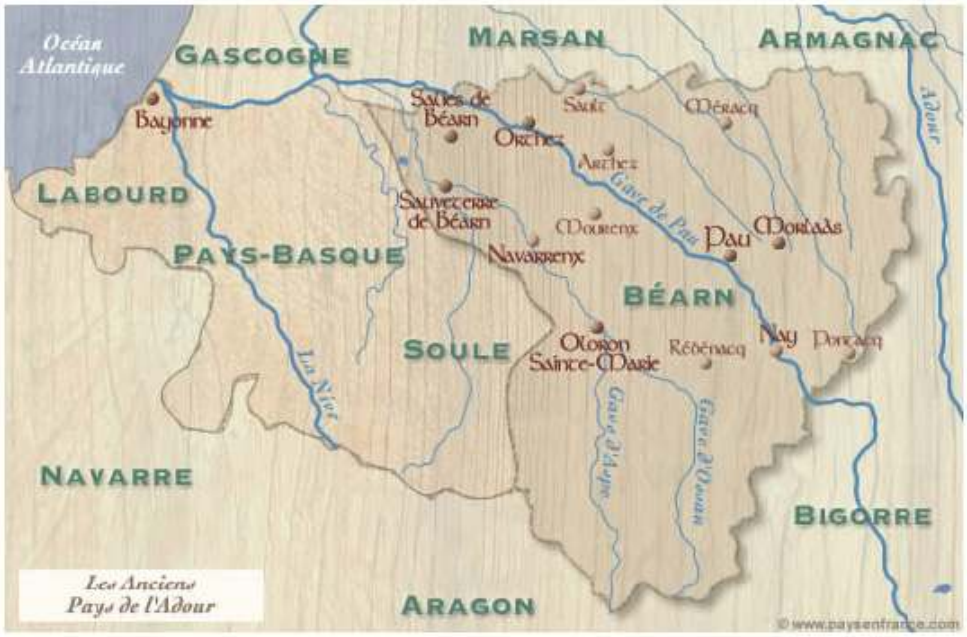

paysenfrance.fr

35 Le gasco-béarnais, langue romane, repose en fait sur un substrat aquitain (proto-basque) et ibère. Par conséquent, c'est une erreur d'en faire une langue gallo-romane, si gallo- (gaulois) renvoie à une langue de la famille celtique. Linguistiquement, le gascon est une langue aquitano- et ibéro-romane.

36 Cette précision a son importance pour les questions de traduction. En effet, la syntaxe du béarnais est parfois très éloignée de la syntaxe française. La raison en est que le français, qui est aussi une langue néo-latine, résulte d'un brassage de celtique (substrat) et de germanique (superstrat), ce qui n'est évidemment pas le cas du gascon[9].

2.2. Quelques traits caractéristiques

Phonétique et syntaxe

37 Du point de vue phonétique, le gasco-béarnais se distingue des autres parlers romans du sud de la France, notamment du languedocien. Principaux traits : 1° lat. f > h : *focu(m)* > *hoéc* « feu » ; *femina (m)* < *hemne* « femme » (cf. aragonais et castillan) ; 2° lat. v > b : *vinu (m)* > *bî* « vin » (l'accent circonflexe indique la nasalisation) ; [v] n'apparaît que dans des emprunts (vélo) ; 3° Réduplications prothétiques : (a) à l'initiale : lat. r- > ar- : *rŏta (m)* > *arrode* « roue » (cf. basque *errota*), (b) à l'initiale : lat. st- > est- : *sternut (u)-* > *esternudà* « éternuer « (cf. aragonais et castillan) ; 4° chute du -n- intervocalique : lat. *luna(m)* > *lue*. Distinction phonologique entre é fermé et è ouvert : *qu'éy* « il/elle est » vs. q*u'èy* « j'ai », etc.

38 Le trait syntaxique le plus remarquable est l'obligation, pour produire un énoncé, de recourir à des morphèmes de prédication (les « particules énonciatives ») : *que, e, be, ye, ne* (tous prononcés *é* fermé). Ils s'emploient dans des conditions particulières [10]. Etroitement associé à la forme verbale, chaque morphème est porteur d'une modalité qu'il faudra essayer de rendre dans la traduction.

Quelques exemples :

(1) « Que plau », « il pleut ».
(2) « Marie que cante », « Marie chante ».
(3) « Eth que cante », « Lui, il chante » (thématisation).
(4) « Be cante plâ ! », « Qu'il/e lle chante bien ! ».
(5) « Be bédes qu'éy atau... », « tu vois bien que c'est comme ça ».
(6) « Ye cante plâ, ya ! », avec reprise sous forme de ya, « Il/elle chante bien, oui (en français régional) ».
(7) « E boulet minyà û drin ? », « Voulez-vous manger un morceau ? ».
(8) « E hésse beroy doumâ ! », « S'il pouvait faire beau demain ! « (Litt. fasse beau demain).
(9) « Qu'aténdi que lou disna e sie près », « j'attends que le déjeuner soit prêt » (dans une subordonnée complétive).
(10) « Say t'aci » » e digou lou pay », « 'Viens ici', dit le père ».
(11) Ne plau (pas) (*que ne plau pas : que est normalement incompatible avec la négation).

Trait syntaxique particulier : l'ordre prédicat-sujet est fréquent, mais sans thématisation :

(12) La coustéte que l'a minyade lou gat (cf. ordre en basque), ce qui donne, en fr. régional : « la côtelette il a mangé le chat ».
(13) Ana-y que cau, « il faut y aller », litt. : y aller il faut.
(14) Mourte que stè la bèstie, litt. : morte que fut la bête.
(15) Acabat qui aboun, « dès qu'ils eurent achevé » (litt. : achevé qu'ils eurent).
(16) Hèyt qui ayes de léye, « dès que tu auras fini de lire » (litt. fini que tu aies de lire).
(17) Emploi fréquent d'un morphème assertif en fin de phrase, comme en basque : « Que l'èy biste à boste, ya » (en fr. régional : Je l'ai vu(e) chez vous, oui.

39 Si on traduit ces énoncés « littéralement », on introduit une thématisation qui n'existe pas dans l'original.

3. Interpréter et traduire

3.1. Traduire : pour qui, pour quoi ?

Faut-il traduire ?

40 Pour qui ? Pour quoi (et pourquoi) ? Questions d'une absolue banalité que tout traducteur doit – obligation ? probabilité ? – forcément se poser. On ne traduit pas en français une fiche technique écrite en suédois pour l'assemblage d'un meuble, comme on traduit un extrait de roman à l'agrégation d'anglais ou, pour un grand éditeur, les *Nouvelles exemplaires de Cervantès*, un roman de Dickens ou encore un poème de Pétrarque, de John Donne ou de Luis de Góngora.

41 Nous sommes là devant une telle évidence que certains se sont demandé, par exemple, s'il fallait traduire la poésie, sous prétexte qu'elle serait « intraduisible ». D'autres sont allés plus loin : faut-il traduire ? Entendez traduire quoi que ce soit ? La question peut paraître surprenante, sinon aberrante. Pourtant le grand écrivain et critique d'art écossais John Ruskin (1819-1900) se l'ait posée et a répondu par la négative, comme le rappelle D. O'Kelly dans le présent volume de Modèles linguistiques[11]. Dans une lettre particulière, Ruskin écrit : "I am myself [...] entirely opposed to translations. There are

good books enough for every nation in its own language ; if it wants to study writers of other races – it should be in their own tongues"[12]. Position extrême, mais absolument compréhensible. Elle a au moins le mérite de résoudre tous les problèmes. Dans un esprit tout à fait ruskinien, je ne traduirai pas cet extrait de Ruskin.

Sous l'invocation de Janus, le « passeur »

42 Les traducteurs ont déjà un patron historique, Saint Jérôme. Mais ils pourraient aussi être placés, symboliquement, sous l'invocation de Janus, le dieu romain des passages et des portes, Janus « bifrons », avec ses deux visages tournés dans des directions apparemment opposées, mais en réalité dans la continuité l'une de l'autre à travers « le même » regard. L'un scrute l'entrée (le début, le passé), l'autre la sortie (la fin, le futur). Mais c'est, semble-t-il, « le même » personnage qui assure le passage de l'une à l'autre. Janus est le préposé à la porte (janua) dont il est en quelque sorte le portier (janitor). Comme Janus, le traducteur est un portier, un « passeur » de mots et de sens d'une langue à l'autre, entre le texte de départ à traduire (TD) et le texte d'arrivée traduit (TA) ou, si l'on préfère, entre le « texte-source » et le « texte-cible ». Jules Supervielle l'a fort bien dit.

Pour qui et pourquoi ?

43 Les réponses sont évidemment très variables en fonction à la fois du texte de départ et du récepteur à l'arrivée. Dans le premier cas cité plus haut (la fiche technique), on supposera que le récepteur ne connaît absolument pas la langue de départ, en l'occurrence le suédois. Si elle n'est pas traduite de manière exacte, il ne comprendra rien et essaiera de monter son meuble sans instructions. Certains fabricants semblent l'avoir compris qui remplacent les instructions écrites (et incompréhensibles, parce que mal traduites) par une série d'images pour illustrer les différentes étapes du montage. Prochaine étape : une video. L'intérêt de ces substitutions de l'écrit : on va directement au référent expérientiel en faisant l'économie du langage.

44 Pour les récits de fiction, le cinéma, depuis plus d'un siècle a été aussi une forme de substitution : pas besoin de lire, dans le texte ou en traduction, *L'Odyssée, Don Quichotte, Anna Karénine, David Copperfield* ou *Le Guépard.* On vous demande si vous avez lu tout ça ? Vous pourrez répondre : "No, but I saw the movie" (*Non, mais j'ai vu le film*). Du même coup exit la traduction. On se demande ce qu'en penserait Ruskin, lui qui a beaucoup utilisé la photo dans *La Bible d'Amiens.*

45 Dans le cas d'une traduction scolaire ou universitaire, par exemple à l'agrégation d'anglais, pour qui traduit-on, dans un sens comme dans l'autre (version/thème) ? Pour l'examinateur. Pour l'idée qu'il se fait de la traduction. C'est évidemment variable. Il fut un temps (révolu ?) où la doxa voulait que l'on traduisît littéralement, aussi près que possible du texte de départ. En syntaxe par exemple, changer l'ordre des mots était périlleux.

46 Enfin, pour en venir au troisième cas de figure évoqué ci-dessus, si vous traduisez pour un grand éditeur (catégorie « professionnel »), c'est une autre chanson. En règle générale, il faut être fidèle à l'esprit, plus qu'à la lettre. Tout est subordonné au confort du lecteur. Dans une interview, Claude Demanuelli rapporte le conseil d'une de ses éditrices : « Ce que je veux de vous, c'est que vous me rendiez le texte lisible pour le lecteur qui ne connaît pas le texte d'origine ». Une traduction « littéraire » plus que

« littérale ». Prime à l'esthétique. Et que ceux qui connaissent la langue du texte d'origine lisent dans cette langue, dirait avec raison Ruskin. En toute logique, la traduction est donc faite pour ceux qui ne connaissent pas les langues de départ. Conséquence : on devrait pouvoir écrire n'importe quoi, pourvu que « ça coule, que ça se [lise] tout seul, que ça ne bute pas » (C. Demanuelli). Si personne ne vérifie le texte de départ, la traduction peut devenir une adaptation, à la limite une « belle infidèle ». Pourquoi pas ?

3.2. Traduire : mais comment ?

Le dilemme

47 Un vrai dilemme, ni cruel, ni imbécile, mais parfaitement acceptable. Janus, c'est aussi, étant donné sa position, le dieu des choix, partagé qu'il est entre les deux directions, comme le traducteur entre ses deux textes. Or, du choix à la « fidélité », il n'y a qu'un pas, qui peut être un faux pas, un « écart de conduite ». On sait l'importance en traductologie des notions de fidélité, d'infidélité et d'« écart »[13].

48 Faut-il être fidèle au texte de départ, au détriment du texte d'arrivée ? Ou bien l'inverse ? Une traduction littérale (priorité à l'exactitude) de préférence à une traduction littéraire (priorité à l'esthétique) ? La problématique est bi-millénaire[14]. Si la question de l'« écart » est récurrente, c'est qu'il y aura toujours forcément un écart. Soit par rapport au texte de départ, soit par rapport au texte d'arrivée. Le traducteur sera toujours plus ou moins un « traître ». Autant en prendre son parti et se contenter de mesurer les « écarts », si c'est tout l'intérêt qu'on voit dans la traduction. Il y a quelques années (Joly 2003, p. 29-31, Fig. 2), je m'étais précisément employé à baliser le continuum des « écarts » du traducteur dans son interprétation d'un texte de départ. Je n'y reviens pas.

Bilan

49 Avant de proposer un certain nombre de traductions du béarnais ou en béarnais, je voudrais, au vu des mises au point théoriques exposées plus haut, rappeler quelques principes directeurs. Soit, dans un ordre analytique d'exposition, qui n'est pas forcément chronologique :

- *Lecture et relecture.* Suivant l'exemple de Spitzer, de Proust et de la mère du narrateur de la Recherche, (§ 1.1. cit. [6], [7] et [8]), j'ai lu et relu les textes à traduire au point de les savoir pratiquement par cœur. Lecture visuelle et lecture orale (malheureusement irréalisable dans une salle d'examen qui, il faut bien l'admettre, n'est pas un lieu idéal pour traduire !). Cette première étape, qui précède la traduction proprement dite, ouvre la voix à la découverte d'un rythme de substitution dans la langue d'arrivée (adapter le « geste de la voix » d'une langue à l'autre, cf. cit. [3]).
- *Partant d'un rythme ainsi trouvé pour la langue d'arrivée, recréer, en l'adaptant à la culture d'arrivée,* la « vision » du scripteur (cf. Spitzer, citation [6]), en l'occurrence, pour chaque texte, imaginer une scène qui servira de cadre référentiel, réel ou imaginaire.
- *Lecture interprétative, à la recherche d'un sens d'intention.* Il est nécessaire, pour cela, d'esquisser le contexte de situation correspondant, non seulement au contenu d'un texte, mais aux circonstances de l'écriture du texte en question. Un texte n'est pas une entité coupée de toute racine : c'est un produit historique. On verra par exemple que la traduction que Julien

Casebonne donne en 1963 d'un essai qu'il avait écrit en 1954 est étroitement liée aux changements politiques, économiques et sociologiques intervenus en France dans la décennie précédente. Son sens d'intention a changé. Les autres textes traduits ci-dessous appellent chacun une référence au contexte de l'époque.

50 La recherche d'un sens d'intention n'est pas une opération facile. Elle peut échouer, elle peut donner lieu à une interprétation contestable, mais elle a au moins le mérite d'obliger le traducteur à une observation fine de type philologique. Par exemple, l'interprétation du poème de Bégarie, *La lue*, repose sur l'utilisation d'une série de termes qui renvoient non seulement à la mythologie grecque, mais à des souvenirs d'enfance.

- *Les marques du rapport interlocutif.* La pratique des textes en gasco-béarnais conduit à une évidence : la subjectivité au sens de Bréal (ci-dessus note 6) y joue un rôle de premier plan. Le locuteur/scripteur est presque constamment présent, non seulement à travers l'emploi des morphèmes de prédication qui l'obligent à exprimer sa subjectivité (fonction expressive de Jakobson) à quoi s'ajoute le recours à des interjections très dématérialisées (p. ex. *au diu biban*), mais par l'emploi de termes ou de formules de type « phatique » (Malinowski) dont la fonction est de garder le contact avec l'auditeur/lecteur (Jakobson : fonction conative). L'écriture en gasco-béarnais, quel que soit le genre (essai, roman, poésie...) est en fait très proche de l'oralité : le scripteur ne peut pas ne pas marquer sa présence et celle de son lecteur, sous une forme ou sous une autre[15]. L'écriture parfaitement impersonnelle n'est guère pensable. On verra ainsi qu'il est difficile de traduire un écrivain comme Marcel Aymé.

4. Traductions du béarnais / en béarnais

51 On trouvera ci-dessous trois traductions du béarnais en français suivies d'une traduction du français en béarnais. L'ordre choisi est celui de la chronologie des traductions, de 1963 à 2015.

52 Il se trouve que cet ordre correspond au statut des traducteurs : le premier texte, un extrait d'essai de Julien Casbonne, a été traduit par l'auteur lui-même en 1963 ; le second, un poème de Jean-Baptiste Bégarie, a donné lieu à deux traductions, l'une en prose (2006), l'autre en vers (2008) par deux traducteurs ; la traduction du troisième texte, une nouvelle de Miqueu de Camelat (Michel Camelat) est due à un seul traducteur (2012). Quant au quatrième et dernier texte, il s'agit de deux traductions en béarnais, mais par le même traducteur, du début d'une célèbre nouvelle de Marcel Aymé.

53 Les textes originaux datent, en gros, de la première moitié du XX^e^ siècle (1915, 1937, 1941, 1954). La graphie des auteurs a été respectée.

54 Hormis la consultation du dictionnaire – pour le lecteur qui veut « en savoir plus »[16] – les traductions se suffisent à elles-mêmes. Les « Notes » qui leur font suite ne sont donc pas faites pour « expliquer » les textes, mais pour apporter un éclairage sur la démarche des traducteurs par référence au principes théoriques exposés dans la première partie de la présente étude.

4.1. Essai : Yulien de Caseboune 1954[17] et 1963

Cinquante ans de bite paysane (*Cinquante ans de vie paysanne*)

55 Dans l'extrait ci-dessous, Julien Casebonne fait le portrait du Béarnais, bagarreur, chicaneur et volontiers mécréant, ainsi que de la Béarnaise, bigote et cancanière. La traduction, qui date de 1963, est de Casebonne lui-même.

Le texte béarnais de 1954
(en italiques : ce que l'auteur ne traduira pas en 1963)

> Peleyayres, y'en soun tabé lous gouyats *de mantu bilatye, no triguen que* d'ey ha ue boulade de trucs e patacs dap lous yoens de la coumune besie. Aqueres maliboulences ye soun tabé mey riales permou qu'en bèt ha lou serbici, camaraderie e amistat qu'an eschemiat per delà termières dou bilaye casiu.
> *Trucasseyayres,* b'en soun tabé lous *pintayres dinqu'à la briaguère. Quin s'en cau estouna! Lou bi blanc de nouste tant plasent à bebe,* que hè puya la sang tau cap e qu'aguse lous nerbis, autalèu de hougna à pès e à pugns.
> Proucès, patacs e peleyes, n'ey toustem mustre de macanterie, qu'ey souben frebade hoeytibe de yent sendicouse.
> S'an bèt drin au houns dou co, pregounes arradits de tradiciou crestiane, hère de biarnés nou soun gnacast de debouciou trabatende *e mantu chibalìe de saute la brouste* qu'es bante tout parìe de nou crede ni en Diu ni à Couhet.
> Hemnes à l'amne sarcide de reliyou qu'es debiren mays chens parières, d'autes pastes chens cabucholle, n'estanguen de prega Diu que ta hissà lou besiadye d'u beré empousoat (p. 13).

La traduction de 1963 :
Cinquante ans de vie paysanne économique et sociale
(1963 : 22-23 ; ajouts ou transformations en italiques) :

> Bagarreurs et agressifs, ils le sont certes les jeunes hommes particulièrement *dans certaines localités.* Des impulsifs à l'humeur batailleuse cherchent querelle *de temps à autre* à leurs pareils des villages voisins. Ces extravagances rancunières tendent aussi à se faire plus rares car le service militaire *général et obligatoire* a noué *de solides relations* de camaraderie et d'amitié intercommnales.
> Cependant dans les auberges, le vin blanc *de Jurançon ou d'autres terroirs renommés* mettant les nerfs à fleur de peau, des rixes éclatent *encore trop souvent distribuant aveuglément bosses et plaies*. Procès, disputes et coups ne sont pas toujours le produit d'une mauvaise nature, il s'agit plutôt d'accès de fièvre éruptive mais passagère, *localisés dans des tempéraments nerveux et sanguins.* Béarnais et Gascons gardent tous au fond du cœur de solides racines de tradition chrétienne mais pour la plupart d'entre eux la dévotion ostentatoire n'est pas leur fait. Des fanfarons, *surtout dans la population salariée* se vantent aussi bien de ne croire ni à Dieu ni à Diable. Femmes à l'âme farcie de foi religieuse se révèlent comme *des épouses modèles* et des mères incomparables, d'autres au contraire têtes légères *à l'esprit pervers* n'interrompent leur dévotion que pour distiller un venin maléfique à l'égard du prochain.

Notes

56 Comme je l'ai indiqué ci-dessus, c'est le changement du *contexte de situation* qui est essentiellement en cause ici. En une dizaine d'années, de 1954 à 1963, la situation politique, économique et sociale a changé. Casebonne propose donc dans sa

« traduction » de 1963, une version – une vision – bien différente de ce qu'il décrivait et analysait en 1954. Qu'est-ce qui a bien pu changer ?

57 C'est la toile de fond politique. Le général de Gaulle est alors président de la République depuis quatre ans (élection en décembre 1958) sur la base d'une nouvelle Constitution. Sur le plan international, si la France signe un traité d'amitié avec l'Allemagne, on note, par ailleurs, une sorte de repli « hexagonal » (refus d'une force nucléaire multilatérale, rejet du traité de Moscou sur les essais nucléaires, retrait de la flotte française du commandement intégré de l'OTAN, rejet par la France de la candidature du Royaume-Uni au Marché commun).

58 Sur le plan intérieur, 1963 marque un tournant important dans l'histoire sociale du pays. Avec les accords d'Evian (mars 1962), la France est libérée du problème algérien. La même année (août 1962), après l'attentat manqué du Petit-Clamart contre le général de Gaulle, le référendum d'octobre institue l'élection du président de la République au suffrage universel, ce qui fait craindre une dérive vers le pouvoir personnel. Les difficultés économiques avaient été marquées par une grande grève des mineurs en mars-avril suivies, en juillet, par le vote d'une loi pour règlementer la grève dans les services publics. Un plan de stabilisation a été mis au point pour lutter contre l'inflation (restriction des crédits, blocage des prix, contrôle des changes). Fini l'héritage de la Quatrième République, finie la fantaisie parlementaire. On est en plein dans l'ère du sérieux et de la respectabilité.

59 La traduction du texte de 1954 s'en ressent. Je laisse au lecteur intéressé le soin de suivre à la trace les modifications (suppressions et ajouts) que Casebonne introduit. Certaines ne manquent pas de piquant. En tout état de cause, le *sens d'intention* est assez clair : tout est fait pour ne pas effrayer « le bourgeois ». Ce n'est plus le Casebonne anti-militariste de *Û souldat biarnés à la guerre* (1916-1919) et quelque peu cynique d'*Esprabes d'amou* (1926).

4.2. Poème : Jean-Baptiste Bégarie, 1915

La lue (La lune)

60 Ce poème est publié le 1er juillet 1911 dans « La Bouts de la terre », à la rubrique *Candes e Coundes de la Plane, de la Coste e de la Mountagne – Biarn.* Il obtient un premier prix ex-aequo dans un concours. Bégarie a dix-neuf ans. Il revoie son texte plus de trois ans et demi après, le 29 janvier 1915, pendant la guerre, alors qu'il est dans les tranchées. Dans une lettre envoyée du Front, moins de trois semaines avant sa mort, il donne des instructions très précises quant aux retouches à introduire. Il supprime une strophe (le poème en comprend désormais neuf) et il remplace entièrement une strophe. Après avoir établi ces modifications, il conclut : « Et la poésie est complète ». C'est vraisemblablement le dernier texte qu'il ait écrit ou retouché.Sous chacune des neuf strophes du poème je donne ci-dessous deux traductions, d'abord la plus ancienne (2006), celle de Daniel Aranjo[18] en prose, puis la mienne (2008) en vers libres rythmés (alexandrins, décasyllabes, octosyllabes, hexamètres). A deux variantes près, il s'agit du même texte[19].

61 Chaque strophe est un quatrain composé de deux octosyllabes (8 syllabes), d'un alexandrin (12 syllabes) et d'un hexamètre (6 syllabes). Le jeu des rimes est en abab. Si l'on appliquait les règles de la versification française – pourquoi le ferait-on ? – toutes

seraient jugées « pauvres », mais cela n'a aucune importance en béarnais, où la sonorité vocalique est dominante.

Le texte original suivi des deux traductions

[1] O Lue ! quau nèn haroulè
Mey que tu cour las galihorces,
Quoan dab lou gran sourelh au soum dou tou soulè
E hès à las estorces ?

ARANJO : *Ô Lune, quel gamin folâtre court plus de ravins quand, au plus haut de ton logis, tu affrontes le grand Soleil ?*

JOLY : *Lune ! Quel folâtre gamin*
Plus que toi court par les ravines
Quand avec le Soleil là-haut dans ton attique
Tu luttes à bras-le-corps ?

[2] Quaucop lou plasè 'sbarluèc
De-ns ha tatès que l'arrougagne
E lunan darrè-u broulh coum lou mounard trufèc
D'arride s'escarcagne

ARANJO : *La voilà rongée du désir fol de nous faire des niches et, de derrière son nuage comme un singe moqueur, elle se prend d'un vaste rire.*

JOLY : *Parfois le capricieux plaisir*
De nous taquiner la titille
Et derrière la nue, minot moqueur nous épiant,
De rire elle s'esclaffe.

[3] Quaucop tabé gaytan s'ou pouy
Dou cèu brusla-s la blue rase,
Que bedem eslita-s, bère dab sou cap couy,
Nouste lue de case.

ARANJO : *Parfois encore nous voyons par-dessus le mont brûler la bure bleue du ciel, et se glisser la belle au crâne chauve : Notre Dame la Lune !*

JOLY : *Et quand sur les hauteurs on voit*
S'enflammer la bure bleue du ciel,
On l'aperçoit qui glisse, avec sa tête lisse,
La Lune de chez nous.

[4] Qu'arròdie coume u bólou d'or,
Regan tout dous l'estèle yaune,
Saumeyayres luècs au cerbèt de biscor
Que la boulém ta daune.

ARANJO : *Qu'elle roule comme une boule d'or frôlant doux l'étoile jaune et, songeurs lunatiques au cerveau retourné, nous la voulons pour Dame.*

JOLY : *Qu'elle roule comme boule d'or*
Effleurent l'étoile jaune,
Lunatiques rêveurs, pauvres cerveaux tourneboulés,
Nous la voulons pour Dame.

[5] Que bólie sous calots de nèu
Coum lou cap d'u taure cournude,
Lou nèn enlusernat, acatan lou ridèu
Dou brès, que la salude

ARANJO : *Qu'elle vole sur les pics de neige, comme un chat-huant tout moulu, et l'enfant éblouï tire la ridelle du berceau, et la salue.*

JOLY : *Sur les cimes enneigées, qu'elle vole,*
Tête encornée de taureau
L'enfant enluminé écarte le rideau,
Du berceau la salue.

[6] U sé yoenin, au cèu bluard,
Lou bólou d'or hasè hilade,
Cusmeran lous arrays en u baram escarp ;
Qu'ere u bèt sé de hade.

ARANJO : *Un soir de ma jeunesse, dans le ciel bleuard, la boule d'or filait quenouille, et tassait ses rayons en un rare halo : ah ! Beau Soir de Fée*

JOLY : *Un soir céruléen, dans ma prime jeunesse*
La boule d'or filait, tirait en enfilade,
En un lisse halo ses rayons rassemblait,
Féerique soirée !

[7] Lou lugra s'esliupabe au glap
De las pesquites choalines,
E la lue courrè chens da nat tume-cap
Debat de las peyrines.

ARANJO : *L'astre fuyait la morsure doucereuse des petits vairons, et la lune courait sans plus donner de la tête au ras des galets.*

JOLY : *L'astre du jour à la morsure*
Des gentils vairons échappait
Et la Lune courait sans donner de la corne
Sous les petits galets.

[8] L'oelh briac, que dechàbi 'n l'arriu
La loue danse briulante,
Quoan ue estéle au cèu eslinchan coume u hiu
E cadou per la cante.

ARANJO : *L'œil saoul, je laissai la danse bruire au fil du ru quand une étoile, glissant du ciel comme un fil, est tombée sur la rive.*

JOLY : *L'œil éméché, dans le ruisseau j'abandonnai*
Leur frémissante farandole
Quand du ciel une étoile comme un fil s'arracha
Et sur la rive s'abîma

[9] Qu'ère u brouch. Sa bergue d'arèu
Qu'abè lusit en l'escurade.
Que bedouy, lusent d'oelhs, u perrac de camèu
Segui la me peytade.

ARANJO : *C'était un sorcier. Sa verge de houx avait lui dans l'obscurité. Je vis un spectre de chameau, tout luisant d'yeux, suivre ma trace.*

JOLY : *C'était un sorcier. Sa baguette de houx*
Dans la pénombre avait brillé.
Je vis, l'œil tout brillant, un spectre de chameau
Suivre l'empreinte de mes pas.

Notes

62 Daniel Aranjo commente sa traduction (Prix de la critique de l'Académie française) : « Cette traduction en général séduit, par sa fluidité ; tout de même contestable ; car la chose est obtenue au prix de quelques faux sens (il s'agit donc d'une belle infidèle de plus), et surtout d'une disposition horizontale en strophes de prose rythmique dont le dynamisme, réel, ne restitue guère en fait le moteur rythmique que représente la strophe bien verticale de l'original... ».

63 Dans une lettre du 13 juillet 1911, Miqueu de Camelat, le maître en poésie de Bégarie, écrit (en béarnais) à celui-ci : « Beroy amic / Bel ami, Dans tout ce que tu fais, il y a une force, une vigueur de coup de tonnerre, tu as l'audace du printemps comme qualité, la richesse des mots, le charme éblouissant des images » (traduit par J.-A. Trouilhet, 2008 : 46).

64 Dans la traduction que je propose selon la disposition originelle en quatrains, j'ai essayé de retrouver la « force » et la « vigueur » dont parle Camélat, ainsi que le « dynamisme », selon Aranjo, en créant un rythme qui rappelle le côté incantatoire de l'original en utilisant alexandrins, décasyllabes, octosyllabes et hexamètres dans une successivité qui n'est pas nécessairement celle de l'original. Pour compenser et adapter à la versification française, j'ai introduit ici et là rimes intérieures, assonances et allitérations. Mais j'ai renoncé à la rime.

65 On sait, grâce à Ernout & Meillet *(Dictionnaire étymologique de la langue latine*), que la *lune*, < lat. *luna* (racine de *lux* « lumière »), remonte à l'ancien féminin d'un adjectif indo-européen. La lune, c'est comme qui dirait « la Lumineuse ». « L'épithète [...] s'applique à *une puissance active,* de *genre féminin,* une « mère » [...]. La lune était divinisée et avait sur l'Aventin un temple [...] Un jour lui a été consacré dans la semaine, *lunae dies* [...] » dilhûs en gasco-béarnais (Gers et Landes : *diluns*).

66 Le poème commence effectivement par une invocation à la Lune : *O Lue !* Et le poète s'adresse à elle comme à une divinité, mais une divinité à la fois chrétienne et païenne. Divinité chrétienne : c'est Notre Dame (« nous la voulons pour Dame), et c'est aussi un peu la Vierge, mère protectrice du tout petit enfant *(nen*). Divinité païenne : c'est Sélénè, la Lune de la mythologie grecque, qui joue dans le ciel – éclipses partielle, totale, solaire, lunaire, annulaire ; les différents quartiers de la lune – avec son frère le Soleil (Hélios). D'où l'*ambiguïté* fondamentale et l'*intertextualité* foisonnante qui joue un rôle important dans ce texte : *croyance religieuse* (Notre Dame, la Vierge) ; *mythologie classique* (*Sélénè*, *Hélios*) ; *coutumes et vie rurale* (les femmes qui filent, les hommes qui jouent aux quilles, v. ci-dessous) ; *folklore* (str. 1 : « ha a las estorces[20] », lutte de type gréco-romaine typiquement béarnaise ; str. 6 : « l'estéle yaune » : référence probable à la Sainte Estelle, jour de la fondation du Félibrige par Mistral en 1854 – hypothèse de D. Aranjo) ; croyances populaires (la fée et sa baguette magique[21], le sorcier avec sa baguette de houx, la lune qui affecterait la vue, cf. str. 8 : *l'oelh briac*, litt. l'œil ivre) ; *références littéraires probables* (selon D. Aranjo, le poème tout entier pourrait bien être « un hommage assez direct au poème *Lou Blad de Luno*, de Frédéric Mistral, « Le Blé lunaire », cité par Trouilhet, 2008 : 45 et voir aussi strophe 7)[22].

67 Telles sont quelques données relevant à la fois du contexte situationnel réel et imaginaire et du sens d'intention. Bégarie évoque des souvenirs d'enfance et de sa toute petite enfance par le truchement d'une série d'images brouillées et changeantes. « Tout change, et nous sommes dans une illumination de Rimbaud », selon le poète Georges

Saint-Clair (cité par Trouilhet, 2008 : 48). Le « charme des images » (Camelat) crée ainsi une atmosphère incantatoire.

68 Pour la traduction, j'ai essayé de rendre cette ambiguité notamment dans les choix lexicaux, à savoir « la richesse des mots » (Camelat), qui introduit une dimension ludique. Bégarie joue en effet avec les mots, plus exactement, il fait « jouer » leur signifié, au sens d'« avoir du jeu ». Ça joue, ce qui permet de glisser dans les interstices. C'est ce qu'il faut essayer de rendre. Je n'en donnerai que deux exemples. Ainsi, à la strophe 1, l*e soulè,* le « grenier » (terrain de jeu favori des enfants) – *le soulè* est l'endroit le plus élevé de la maison gasco-béarnaise, près du soleil (*soulè*, adj. signifie « solaire ») a été traduit par *attique*, afin de renvoyer à la fois à l'architecture (étage placé au sommet d'une construction ; gr. *attikos*, lat. *atticus*, angl. *attic*) et à la Grèce (la Lune, *Sélénè*, est dans son *Attique*).

69 *Second exemple* : *le bólou d'or* (la boule, ou le globe d'or), pour désigner la lune, apparaît à la strophe 4 ; l'astre roule *coume u bólou d'or.* Or *bólou* désigne aussi la grosse boule de bois qu'on utilise au jeu de quilles de neuf) ; au sens figuré, en style plaisant, *le bólou*, c'est « le crâne » (cf. *cap de bólou,* « têtu, tête de mule » ; fr. « perdre la boule »). Le terme réapparaît au second vers de la sixième strophe : « *Lou bólou d'or hasè hilade* » ce qui donne, dans la traduction de D. Aranjo : « la boule d'or filait quenouille ». En termes de filature, *hilade* désigne le contenu d'un fuseau lorsqu'on file à la quenouille (*hiala*) ; *ha hilade,* c'est donner un tour de fuseau et obtenir une certaine quantité de textile filé. On sait que Bégarie travaillait et retravaillait ses textes. En 1911, ce deuxième vers se lisait : « *Lou bólou d'or hasè plapade* » ; *(û) plap/(ûe) plapade,* c'est une « tache » ou une « marque sur le pelage des animaux » (Palay). On voit l'image. La première version de 1915 donnait la variante : « *Lou bólou d'or hasè lanade* » ; ce terme désigne la quantité de laine (*lane*) obtenue à chaque tour de fuseau ; l'image est celle de la lune qui, se déplaçant dans le ciel, laisse une traînée lumineuse. Il existe une troisième variante, toujours de 1915, et sans doute la dernière, celle qu'écrit Bégarie sur le front de guerre et que j'ai reproduite : « *Lou bólou d'or hasè hilade* ». Donc trois variantes successives : *plapade, lanade, hilade*. Ce n'est pas un effet du hasard. *Ha hilade*, le dernier choix, permet d'obtenir deux images sous une même expression, celle de la filature à la quenouille (travail exclusivement féminin), celle des quilles de neuf (jeu exclusivement masculin). Il se trouve en effet que *ha hilade* signifie « tirer/prendre en enfilade ». Aux quilles, *la hilade* est un des quatre « coups » (*choès, saute cor, rebate, hilade*). Il consiste à prendre les quilles en enfilade pour les abattre les unes après les autres. En français, l'expression tirer en enfilade est d'origine militaire (artillerie) ; elle est attestée depuis 1688.

70 Le lecteur pourra poursuivre pour lui-même cette enquête lexicale et évaluer les solutions proposées en traduction (p. ex. str. 2 : *lunan, mounard* ; str. 5 : *enlusernat)* jusqu'à l'avant-dernier vers *u perrac de camèu* (un spectre de chameau) où Bégarie joue sur le nom de son mentor, Camelat. Ce poème pourrait bien être, par le biais de l'évocation de souvenirs d'enfance, la mise en scène de l'émergence d'une vocation poétique, de l'ensorcellement d'un jeune homme « enluné ».

4.3. Nouvelle : Miquèu de Camelat, 1937[23]

71 *La nouvelle* : « La couhessioû dou Yantin / La confession de Jeannot » est un récit extrait de *Bite bitante* (*La vie au quotidien*), recueil de 37 nouvelles courtes de Camelat, appelées *coùntẹs* ou *coùndẹs* (contes, récits) en béarnais. Elles sont publiées régulièrement dans la

revue *Reclams de Biarn e Gascougne* (fondée en 1897 par l'Escole Gastoû Febus) entre 1930 et 1937, puis très rarement à partir de 1940. Un certain nombre de ces nouvelles, qui ont trait aux petits événements de la vie quotidienne, ont été réunies et publiées par l'Escole Gastoû Febus (2e éd. en 1971). Le texte intégral de l'ensemble dans la graphie béarnaise de l'original est téléchargeable (3 Mo) sur le site de Ciel d'Oc (Trésor de la langue d'Oc, Bibliothèque virtuelle de la Tour Magne, Centre International de l'Ecrit en Langue d'Oc ; estellan@cieldoc.com).

72 « La couhessioû dou Yantin » est la première nouvelle du recueil. J'en ai traduit la totalité. Pour faciliter la lecture, le texte a été découpé en 9 sections. Chacune est suivie de sa traduction.

Texte béarnais et traduction

[1] Que credet lhèu qu'en éy aymades quoandes e quoandes ? Nou, mics, sounqu'ûe. Qu'ère ûe yoenote dous sédze, péus blounds coume û cabelh de hourmén, dab lous oelhs blus e pregouns drin eslamats, d'aquets qui-b sémble dise : « Oun bas, gouyat, hè-t ença, estangue-t drin » e beroy hèyte, e û balans de la soue persoune quoan anabe sou cami qui-b dabe û truc dous pesants au co.

Vous croyez peut-être que j'en ai aimé des mille et des cents. Non, les amis, je n'en aimé qu'une — une et une seule. Elle avait seize ans, c'était un bouquet de jeunesse. Des cheveux blonds comme les blés, des yeux troublants d'un bleu sombre avec, au fond, une petite flamme. De ces yeux qui semblent dire : « Mais où vas-tu, jeune homme, viens donc par ici, arrête-toi un instant ». Elle était faite au tour et savait si bien bouger son corps en marchant que mon cœur en battait la chamade.

[2] Quoan de cops m'en èri anat assède debat û espi-blanc, sabé quoan tournèsse de la borde ! Qu'èri tout sé a d'aquet arcost a demourà, a demourà. Que coumpreni lou truc dou sou esclop s'abè plabut, lou lis de la soue espartégne leuyère, se lou tems ère sec. Que bedi la soue oumpre suban l'escuride, de bèt tros loegn enla, ou sounque de près, soubentotes que cantabe d'ûe bouts clare, qui-m boutabe en ûe langou estounante. Que-m passabe daban, sénse que s'en mench-hidèsse, e lou sou esclop, ou la soue espartégne que-s hasèn perdedis dens l'oumpriu de la noéyt.

Combien de fois ne suis-je pas allé m'asseoir sous un buisson d'aubépine à épier le moment où elle sortirait de la grange ! Soir après soir, j'étais à l'affût et j'attendais — j'attendais à n'en plus finir. Je reconnaissais le clapotement de son sabot sur le sol gorgé d'eau, et par temps sec, le frôlement de son espadrille. Je guettais l'ombre portée de son corps sur le chemin, longue et de loin venue, ou bien courte et toute proche, selon la clarté du jour. Il lui arrivait bien souvent de chanter d'une voix claire qui pénétrait mon cœur d'une étrange langueur. Mais elle passait sans me voir, et le bruit du sabot ou celui de sa sandale allait mourir dans la profondeur des ténèbres.

[3] Que la parley û cop de que y abè danse per la hèste au cap dou pount. Nou séy quin s'y èrem escaduts ûe doudzéne d'esbagats, tourneyan entre nous auts e espian se bère gouyate, au yessit de misse, e seré per aquiu ta l'estanga, ta l'estira drin de bou grat, drin per force, dinque au miey de l'aròu. Permou dou mè tems, sabet las gouyates n'èren pas mètches en fèyt de danses. Que las calè parla tout dous, de loungue ma ença, ha-us prouméte hère de dies per abance, e encoère n'èrem yamey segus de que bienerén. Are tant per tant se-s dits que y a bal en quauque loc, que b'en arribe û echàmi.

Un jour, je lui ai adressé la parole pour la première fois. C'était à la fête du village, au bout du pont. Je ne sais trop comment on s'était trouvés là, une douzaine de copains, à glandouiller et tourner en rond pour voir si quelque jolie fille, après la messe, viendrait à passer de notre côté. On l'aurait arrêtée, et de gré ou de force, un peu des deux, on l'aurait

entraînée dans le cercle des danseurs. C'est que, de mon temps, voyez vous, les filles ne se laissaient pas si facilement inviter à danser. Il fallait leur parler tout doucement et s'y prendre à l'avance pour leur arracher la promesse d'une danse, sans du reste être jamais assurés qu'elles viendraient. De nos jours, pour peu qu'on sache qu'il y a bal quelque part, il vous en arrive en veux-tu en voilà.

[4] La Martine – qu'ère lou noum de la gouyate – e you, que-ns en dèm quauques tours amasse. E, lèu, de pòu de las machantes lengues e dous crits qui-u hasouren a case, que s'ère escapade, lèu hèyt.

Nou y a pas per dise, aquére que m'abè gahat ya. Que-ns e boulèm. E medich que coundabem de-ns maridà ta la fî dous tribalhs. N'abi qu'a ha la demande e oérat quin, û sé, m'en anabi decap au sou pay :

Ce jour-là, Martine et moi – Martine, c'était son nom – on s'était fait quelques tours de danse. Mais, sans crier gare, par crainte des commérages et des engueulades à la maison, elle s'était échappée vite fait.

Il n'y a pas de doute, cette fille, elle m'avait tourné la tête, ça c'est sûr. On voulait se marier. On l'avait même prévu pour la fin de l'été, une fois achevés les travaux des champs. Je n'avais qu'à faire ma demande. Un soir donc, je suis allé voir son père et voici ce que je lui ai dit :

[5] — Escoutat, mèste, la Martine que-m plats. Se la hasèm ? Se-b anaré de que-ns e maridèssem aquéste abor ?

L'òmi, mudat coume û bencilh qui-s desplégue, que s'ère quilhat e dab lou cap adendarrè, e ûe arrise trufandère sous pots :

— Quio, hòu, e aquére que t'as pensade ?

— E o, s'ou hey.

Lou me o, qu'ère û o tremoulent. Ta dise la bertat, nou sabi oun hica-m e la hounte que-m prenè, daban aquet bielh qui sénse disé-n mey m'espiabe dab lous sous oelhs ardouns, la bouque miey oubèrte, coum se se-m boulè minya.

— Eh bé, voilà, maître, la Martine, elle me plaît. Et si on fixait la date ? Ça vous irait qu'on se marie à l'automne ?

Comme un rameau flexible qu'on plie et qu'on relâche brusquement, l'homme s'était redressé et, menton en avant, un sourire narquois aux lèvres, il me lance :

— Eh bé, pardi, tu t'ais sorti ça de ta petite tête ?

— Eh bé, oui, que je lui fais.

J'avais prononcé « oui » du bout des lèvres. A dire vrai, je ne savais pas où me fourrer, j'étais saisi par la honte devant ce vieil homme qui, sans un mot de plus, m'examinait de ses yeux de braise, la bouche entrouverte comme pour me bouffer.

[6] S'ère estat de las mies traques, s'abè coundats sounque bint ou bint e cinq ans, que m'aberi yetat lou berret per terre, que m'aberi tirat la bèste e que l'aberi dit sénse mequeya : Tè, se-t sentéches nèrbi aus canets, que s'y bam ha drin touts dus. Amasse-m lou berret se gauses ! Mes, ta û òmi atau, tiran sus lous sichante, n'abi pas lou courau dou ha miasses. E puch, qui sab, oey nou-m boulè dechà maridà, permou de quauque hum qui-u gahabe, mes lhèu dab paciénse — e lous amourous qu'en an — tout que-s decidère autaméns. Labets que-ns en estèm sénse nat aute mout lous dus òmis. Et, û cop qui m'abi hort espiat, que-s tirè dou puchéu en hèn courre lous calhaus dou cami dab lou sou bastou d'agrèu, e, you, que-m birabi ta nouste pleyteyan en you medich. M'èri mancat de nou tourna-u cachau ? Nou, nou, tout bis se debèm èste û die pay e hilh, s'aboussem a bibe debat lou medich teyt que balè mey de que m'at beboussi are, sénse set, ta que nou-m digoussen û die : Qu'abèt hèyt au patac l'aute cop !

S'il avait eu mon gabarit, s'il n'avait eu que vingt ou vingt-cinq ans, je t'aurais flanqué mon béret par terre, j'aurais tombé la veste et je lui aurais dit sans bredouiller : « Eh oh, là !, si t'en as, viens donc un peu. Ramasse-moi ce béret si t'oses ! ». Mais vu l'homme que c'était, frisant la soixantaine, je n'avais pas trop envie de le provoquer. Et puis qui sait, si

aujourd'hui il ne veut pas entendre parler de mariage parce qu'il est de mauvais poil, peut-être bien qu'avec un peu de patience — il en faut quand on est amoureux — il pourra changer d'avis. Alors on en est restés là. Après m'avoir dévisagé tout à loisir, il a vidé les lieux en frappant les cailloux du chemin de son bâton de houx. Moi, je suis rentré à la maison en gambergeant. J'aurais dû lui en mettre une ? Non, non, tout compte fait, si on devait un jour être beau-père et gendre, si on était appelés à vivre sous le même toit, autant en avaler une de couleuvre, et tout de suite sans renâcler — qu'on n'aille pas me dire ensuite, un de ces quatre : « Vous avez tout de même eu une prise de bec tous les deux, non ? ».

[7] Lou sé, coum de coustume, e la lue que courneyabe au pè dou cèu (qu'èrem dens û tèbe brespade de yulh), que m'escadi daban la frinèste de Martine. D'ourdenàri que y'ère a demoura-m lou senou ta que s'amièsse lèu que sabi plaa balhà tres trucs sou sòu, que coumprenè e nou trigabe de paréche. Coum n'ère enloc que dèy atau dab lou bastou, mes endeballes. Sèt ores que sounèn. Que m'apressèy de la frinèste, e qu'entenouy lou pay a crida : Qu'ou bos aquet nou-m hasses dise que, qu'ou bos ? — O qu'ou bouy ! — E bé prén-lou-te, mes que-t sie per dit, nou tournes mey ta case.

Le soir même – c'était une tiède soirée de juillet – il y avait un croissant de lune à l'horizon et je me pointe comme d'habitude devant la fenêtre de Martine. D'ordinaire, elle attendait mon signal, trois coups par terre, elle comprenait et se montrait sans tarder. Ce soir-là, ce n'était pas encore l'heure, mais j'ai quand même fait le signal. Pas de réaction. Sept heures sonnent. Je m'approche de la fenêtre et j'entends son père crier : « Tu le veux ce... ne me fais pas dire ce quoi... tu le veux ? ». « C'est sûr que je le veux ! ».« Eh bé, prends-te-le, mais ne remets plus jamais les pieds à la maison, et tiens te le pour dit ! ».

[8] Oeyt ores qu'arribèn e yamey nade Martine. Mau qu'anabe ta nous auts. Batalà ya hasèn mes de mey en mey tout dous, e nou-n gahabi nat moutot. E calè demourà toute la noeyt enquio la maynade s'en biengousse abrigà-s debat la mie cape ?

Ballèu n'entenouy mey nat marmoulh ; que mourin las candéles au cournè dou hoec, e que s'adroumin en case de Martine. Que hasouy dus ou tres passeys encoère e, tè, que m'en tournabi.

À huit heures, toujours pas de Martine. Nous étions mal partis. À l'intérieur, ça discutait ferme, puis de moins en moins fort et à la fin, je n'arrivais même plus à distinguer un seul mot. Fallait-il rester planté là toute la nuit, attendre que la gamine vienne se réfugier au creux de mon épaule ?

Bientôt je n'entendis plus le moindre chuchotement ; au coin du feu, les bougies s'étaient éteintes. Toute la maisonnée était endormie. Je fis encore les cents pas et puis, que voulez-vous, je suis rentré chez moi.

[9] Lou sé despuch, a las mediches ores, que-m escadi au pè dou frinestot. Mes, autalèu la porte que s'aubrech e, plouricouse, Martine que-m hè :

— Saube-t Yantin, a nouste nou bolen mey aço. Pay qu'a dit que meylèu que de dechà-m maridà, que-m tuaré d'û cop de destrau !

— Bo, bo, tuà-s la hilhe permou d'amourétes, mes nou bas pas escoutà !

— Que bos que hàssi ! e tournè Martine.

E aco dit, sense mey, que-m barrabe la porte d'û patac. E you, esbaryat, nou sabén mey oun da, que courrouy bères pauses dens la noeyt escure, que biengouy escoutà encoère e ha dou pèc au ras de la frinèste. E, quin la troubats aquére, mes qu'èri hòu, coum s'ère tout aco û sauney, qu'anèy assedé-m au pè de l'espi-blanc a espià lous lugras qui acera hore, e lusiben e perpereyaben...

Quoan, a bèts cops e passi au ras d'aquet arboulet, au cap de tandes ans, que-m balhi ûe sarrade, mes pensat, nou m'y estangui mey.

Le lendemain soir, à la même heure, je reprends mon poste en face de la fenêtre.

Aussitôt la porte s'ouvre et Martine me dit en pleurnichant :

— Sauve-toi, Jeannot. A la maison, ils ne veulent plus de ça. Le père m'a dit que plutôt que de me laisser t'épouser, il me tuerait d'un coup de hache.

— Allons, allons ! tuer sa fille parce qu'elle a un amoureux, tu ne vas tout de même pas le

croire !
— Que veux-tu que j'y fasse ! me rétorque Martine.
Sur ces mots, pas un de plus, elle me claqua la porte au nez. J'en fus tourneboulé, je ne savais plus quoi faire, j'ai couru longtemps dans la nuit noire, puis je suis revenu écouter à la fenêtre, petit imbécile que j'étais. Qu'en pensez-vous ? Je n'avais plus ma tête, c'était comme un mauvais rêve. Je suis allé m'asseoir au pied du buisson d'aubépine, perdu dans la contemplation des étoiles qui, là-haut, brillaient et scintillaient.
Quand, bien souvent, je repasse devant ce buisson, au bout de tant et tant d'années, j'ai un véritable serrement de cœur, mais, vous pouvez m'en croire, je ne m'arrête plus.

Notes

73 Une déception amoureuse racontée à la première personne, c'est a priori triste, et d'autant plus triste que le narrateur évoque, bien des années après, ce qui fut son premier et son seul amour, dit-il. Dès le début, il s'adresse directement aux lecteurs, comme à des confidents ([1] *mics*). La forme est celle du conte oral. Le narrateur est en effet toujours présent au récit. Un récit empreint d'une certaine mélancolie, bien marquée dans le rythme et la mélodie de la phrase, mais sans pour autant que l'on tombe dans la mièvrerie ou l'auto-pitié. On note au contraire une certaine dose de dérision, une distance par rapport à ce qu'était alors le narrateur, le pauvre Yantin amoureux éconduit, il y a bien des années de cela. Il faudra donc essayer de rendre, à la fois dans le rythme et dans le choix lexical, ce contraste entre la nostalgie du passé et le cynisme mesuré d'un narrateur désabusé et résigné comme Apollinaire « Le fleuve est pareil à ma peine il s'écoule et ne tarit pas… » (*Alcools*, Marie, 1913). Il faut donc essayer de traduire tout cela.

74 En songeant au contexte de situation relatif à l'écriture, on peut faire appel, pour ce qui est du choix lexical, aux chansons des années 1930 et 1940 qu'on entendait à la radio, le seul lien avec le monde extérieur dont on disposait à l'époque. Comme tout le monde, Camelat avait probablement entendu Jean Sablon, au moins aussi connu que Charles Trenet. C'était le crooner international le plus célèbre à l'époque. Il avait notamment obtenu le Grand Prix du disque pour Vous qui passez sans me voir, chanson écrite à son intention par les sommités qu'étaient Charles Trenet et Paul Misraki : « Vous, qui passez sans me voir… / Donnez-moi un peu d'espoir ce soir… / Vous, dont je guette un regard / Pour quelle raison, ce soir passez-vous sans me voir… / Un mot : je vais le dire : « je vous aime », etc. Sans oublier le final : « Les souvenirs sont là pour m'étouffer ». C'est tout à fait la situation du malheureux Yantin guettant le passage de la Martine sortant de sa grange. Pour rendre la tonalité mélancolique, j'ai donc repris les expressions de cette chanson, ainsi que celle d'une autre chanson, *Brin d'amour*, de Lina Margy, bien connue elle aussi, quoique un peu plus tard : « Elle a seize ans, des yeux troublants / C'est un bouquet de jeunesse… ». Peu d'éventuels lecteurs actuels de la présente étude auront ces souvenirs intertextuels – mais qu'importe ! – souvenirs qui ne sont sans doute pas moins invraisemblables qu'une Martine blonde aux yeux bleus, *rarissima avis,* au fin fond d'une campagne béarnaise dans les années 1930.

4.4. Du français au béarnais, 2015

« Le passe-muraille » de Marcel Aymé

75 Nouvelle « fantastique-ludique », comme on l'a qualifiée, est parue d'abord dans Lecture 40 en 1941, puis en 1942, et en 1943 dans le recueil intitulé *Le passe-muraille* sous le titre *Garou-Garou.* Nombreuses rééditions depuis.

76 Marcel Aymé, écrivain prolifique en tous genres, et lui-même traducteur, a été choisi ici pour son écriture aussi peu « subjective » que possible et très directe. C'était un test pour voir ce que donnerait une traduction « fidèle ». J'ai retenu les deux premiers paragraphes. J'en donne deux versions.

Le texte français

> *Il y avait à Montmartre, au troisième étage du 75 bis de la rue d'Orchampt, un excellent homme nommé Dutilleul qui possédait le don singulier de passer à travers les murs sans en être incommodé. Il portait un binocle, une petite barbiche noire, et il était employé de troisième classe au ministère de l'Enregistrement. En hiver, il se rendait à son bureau par l'autobus, et, à la belle saison, il faisait le trajet à pied, sous son chapeau melon.*
> *Dutilleul venait d'entrer dans sa quarante-troisième année lorsqu'il eut la révélation de son pouvoir. Un soir, une courte panne d'électricité l'ayant surpris dans le vestibule de son petit appartement de célibataire, il tâtonna un moment da les ténèbres et, le courant revenu, se trouva sur le palier du troisième étage. Comme sa porte d'entrée était fermée à clé de l'intérieur, l'incident lui donna à réfléchir et, malgré les remontrances de sa raison, il se décida à rentrer chez lui comme il en était sorti, en passant à travers la muraille.*

Traduction en béarnais (première version)

> Û cop ère à Paris en lou parsâ de Montmartre, au tresau sòu de la carrère de Orchampt, numerò 75 bis, û òmi de lous mey boûs. Que s'apérabe Dutilleul e qu'abè lou sabùt singuliè de poudé trubessà parets chens nade incoumouditàt. Que pourtabe sou nas ûes petites lunètes de las qu'apèren "binocles" e au mentoû ûe barbéte nérẹ. Qu'ère û emplegàt de tresau classe au ministèri de l'Enregistramèn. En ibèr, que prenè l'otobus ent'ana au tribalh e, quoan e hasè bèt, qu'anabe à pè, debat lou soû chapeu meloû.
> Qu'ère tout yuste entrat en la soue quarante-tresau anade quoan Dutilleul e abou la rebelacioû dou soû poudé. Û bèth sé, qu'estou surprés per ûe courte pane d'electricitàt hens l'entrade dou soû petit apartamén de celibatàri. A l'escu qu'anè à tastes û moumen e, quoan la luts e reaparescou, que-s troubè sou paliè dou tresau sòu. La porte de l'apartamén qu'ère clabade capdelà, alabets qu'es hiquè à pensa, e chens escoutà las objeccioûs de la soue rasoû, que prengou la decisioû de s'en tourna dehens coum e n'ère sourtit, en passan à trubès de la muralhe.

Traduction en béarnais (deuxième version)
Rem. – En italiques, renvoie au texte original

> Que y abè à Paris û tìpẹ, *Dutilleul que s'aperabe,* més en aqueste hèyte que bam dìsẹ Dutilh, si boulét. Que demourabe *à Montmartre,* oun se trobe la basilique dou Co Sacràt, e qu'abè û apartamén *au tresau sòu en la carrère de Orchampt.* Lou numerò ? *75 bis,* se-m sémble. Adare n'em bat pas créde. Lou tìpẹ, *ûe hère boune persoune* d'alhurs, *qu'abè û poudé estragn, qu'ère capàblẹ de passa au trubés de muralhes chens nade incoumouditat.* Sou nas, *qu'abè* d'aquéres bayaules qui lous Francés apèren *binocles*, e au mentoû, *û* tanpertan de *berbichéte négrẹ. Qu'ère û emplegat de tresau classe au ministèri de l'Enregistramén. L'ibèr que s'en anabe tribalha en otobus e, en estìu, que hasè lou camî à pè, toustem debat soû chapeu meloû.*

> Lou Dutilh n'ère pas de la prime yoenésse. *Qu'ère tout yuste en la soue quarante-tresau anade quoan*, coum û pet de pericle, *abou la rebelacioû de sou estraordenàri talén.* Û bèth *sé*, cop-escu que s'estangue la luts. Ûe pane, haut perdìu ! Qu'estabe *en l'entrade dou soû petit apartamén de celibatàri.* Bam béde ! *Qu'abance à tastes û moumentòt en lou négrou* e, cop sec *que reaparéche la luts.* Quine susmaute ! Lou Dutilh noû pot pas aledà, qu'ou batane lou co, ûe brume qu'ou passe daban lous oelhs. « Oun souy, doubblẹ-ban ! ». *Qu'ère* dehore, *sou paliè dou tresau sòu* ! Dìu me dau ! Que-s toque las machères, que-s toque las coéches. Qu'ère biu ! Adès que-s hique la mâ à la potche. Noû y abè nade clau. Qu'èren dehens e eth clabbat dehore ! « Be souy hère bèsti ! » si dits ad éth medich en quilhà lou cap e, despuch ûe pauséte : « Que noû ! Aperat-m pèc ! Anem, en daban ! », *e que s'en tournè ta l'apartamén à trubès de la muralhe.*

Notes

77 La *première version* suit d'aussi près que possible le texte original, selon les canons généralement en vigueur. Elle se lit parce que la « langue » en est correcte – c'est du béarnais – mais elle ne suscite chez le Gasco-béarnais qui pratique ou a pratiqué la langue, d'une manière ou d'une autre, aucune vibration, aucun « retour », je dirais même aucun intérêt. Ce qui est parfaitement « orthonymique » en français ne passe pas en béarnais. Ce n'est pas de cette manière que s'y prendrait un écrivain ou un conteur pour raconter cette histoire (pour l'écrit, je prends ici comme référence les nouvellistes et les romanciers de la première partie du XX[e] siècle, p. ex. Palay et Camelat[24]).

78 Avec la *seconde version*, j'ai essayé de raconter la même histoire, mais « à la béarnaise ». Les traductologues, s'ils s'égarent dans ce secteur de la revue, lèveront les yeux et les bras au ciel : mais c'est une inacceptable expansion ! Pensez donc : le texte original comprend 995 caractères avec espaces, la traduction en compte... 1645. Elle est 1,70 fois plus longue que l'original ! On aurait donc là un exemple typique de « belle » infidèle. De quelle infidélité s'agit-il ? Dans cette seconde version, comme l'indiquent les passages en italiques, le texte original a été plus ou moins bien traduit, plus ou moins exactement, mais l'essentiel y est. Elle est donc « fidèle » pour ce qui est des passages en italiques. L'infidélité est à chercher dans la première version, mais c'est une *infidélité à la langue d'arrivée*. Les passages de la seconde version qui ne sont pas en italiques ont pour objectif de rendre acceptable cette petite histoire aux oreilles et à l'entendement d'un Gascon. Pour toutes sortes de raisons, l'*expansion* a été jugée nécessaire, si on veut donner à ce texte un air d'authenticité.

79 Je n'en ferai pas le détail qui entraînerait trop loin. Je me contenterai d'indiquer que les ajouts portent pour l'essentiel sur le contexte de situation culturel au sens large et sur la relation du Gascon à la parole, comme j'ai eu plusieurs occasions de le signaler. On notera par exemple des interventions du narrateur relevant de la fonction expressive (exclamations et interjections comme *biban*[25], *haut perdìu ! Diu me dau !*) ; de la fonction conative dans le rapport allocutif (adresse au lecteur : *més en aqueste hèyte que bam dìsẹ Dutilh si boulét « mais dans cette histoire on va dire Dutilh*[26], si vous voulez bien » ; *adare n'em bat pas créde* « à présent vous n'allez pas me croire ») ; des commentaires sur le récit ou des ajouts pour souligner des effets (*quine susmaute !* « quelle affaire ! » ; *coum û pet de pericle* « comme un coup de tonnerre » ; *cop escu, cop sec* « subitement, soudain ») ; des incursions dans la pensée du personnage à qui on donne occasionnellement la parole (*Bam béde !* « voyons voir ! » ; *Oun souy, doubblẹ-ban ?* « où suis-je, bon Dieu ? » ; *qu'ère dehore, sou paliè dou tresau sòu !* « il était dehors, sur le palier du troisième étage » ;

qu'ère biu ! « il était vivant » ; *be souy hère bèsti ! si dits ad éth medich* « qu'est-ce que je peux être bête ! se dit-il à lui-même »).

80 Enfin l'ordre du récit et la syntaxe intra-phrastique sont chamboulés. Tel est le prix à payer si on choisit de rester plutôt fidèle à la langue d'arrivée, qui a le grand mérite d'accueillir la langue de départ, une migrante, sans pour autant lui être totalement traître. Mais quand on est accueilli, il est plutôt courtois de se plier aux us et coutumes de celui qui reçoit. « Do in Rome as the Romans do ».

5. Pour (en) finir

81 Dans un entretien, Claude Demanuelli, qui a traduit une soixantaine d'ouvrages de fiction, déclare que « traduire, c'est être fidèle à l'esprit », mais qu'« il est impossible de l'être à la lettre ». Au vu des analyses qui précèdent, je ne peux que souscrire à cette déclaration, tout en suggérant d'ajouter « autant que possible ». Dans la mesure où l'esprit est une substance volatile, saisissable, mais subtile et difficile à fixer, la fidélité à l'esprit d'un texte à traduire implique un travail d'imagination qui apparente la traduction à la création littéraire. Ce travail fait ainsi du traducteur une sorte d'*écrivain de l'ombre*, comme le dit très justement C. Demanuelli.

82 En effet, le traducteur a, mutatis mutandis, les mêmes tâches que l'écrivain, à savoir la mise en mots, dans ce qu'on suppose être sa langue, ce que l'écrivain a écrit dans sa propre langue : il s'agit bien, modestement, mais à coup sûr, sinon d'une création, du moins d'une re-création. La première tâche du traducteur, qui est d'abord un lecteur, est de recréer pour lui-même le micro-univers imaginaire, ou « fond de tableau », du texte de départ. Cette re-création est à la fois mise en images et mise en scène : un véritable « cinéma intérieur ». Ce micro-univers recréé à partir des mots devra ensuite être repensé, adapté, en un mot transposé dans le cadre conceptuel de la langue-culture d'arrivée. La mise en mots et en phrases se fait ensuite, hésitante et tâtonnante. C'est la « traduction » à proprement parler, en tant qu'ultime opération : une série d'essais laborieux, plus ou moins réussis, de « discussions » et de « négociations ». Et cela sans fin.

83 Le traducteur sera toujours forcément dans l'ombre du créateur, pour autant que sa liberté, réelle, mais variable, à la mesure de sa compétence, sera toujours contrainte par les exigences d'un texte de départ, même « mal écrit ». Depuis les lointains travaux des pionniers que furent Vinay et Darbelnet dans le domaine anglais, la « traductologie », qui a suscité des centaines d'ouvrages à visée didactique, a fait d'inconstables progrès, mais est-il possible d'enseigner la fidélité à l'esprit de deux langues et de deux cultures à la fois, quand il est déjà si difficile de saisir l'esprit de l'une et de l'autre ? La traduction est certes un métier qui s'apprend, mais, comme le rappelle Valery Larbaud, c'est aussi un art. Par surcroît, mais c'est une autre histoire.

BIBLIOGRAPHIE

Abréviations.– LL : Leçons de Linguistique (G. Guillaume) ; LSL : Langage et science du langage (Guillaume) ; PBA : Le problème de l'article 1919 ; spm : souligné par moi.

ALLIÈRES Jacques ([1982] 1996), *La formation de la langue française, Que sais-je ?* Presses Universitaires de France.

AUZANNEAU Bernard (1999), « Saint Jérôme, le patron des traducteurs », *Atala n° 2,* « La traduction » : 89 - 96.

BAKHTINE Mikhaïl (N.V. Volochinov) ([1929] 1977), *Le marxisme et la philosophie du langage, essai d'application de la méthode sociologique en linguistique*, préface de Roman Jakobson, truduit du russe et présenté par Marina Yaguello, Les Editions de Minuit, Paris.

BALLY Charles ([1932] 1944, 1965), *Linguistique générale et linguistique française*, A. Francke, Berne.

BATESON Gregory ([1972] 1977 (tome I), 1980 (tome II)), *Steps to an Ecology of Mind: Collected Essays in Anthropology, Psychiatry, Evolution, and Epistemology*, University Of Chicago Press / *Vers une écologie de l'esprit,* Seuil, Paris.

BENVENISTE, Emile (1946), « Structure des relations de personne dans le verbe », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris, XLIII*, fasc. I : 126. Repris dans Benveniste 1966 : 225-236.

BENVENISTE Emile (1966), *Problèmes de linguistique générale*, nrf, Editions Gallimard, Paris.

BENVENISTE Emile (1970), « L'appareil formel de l'énonciation », *Langages, n° 17*. Repris dans Benveniste 1974 : 79-88.

BENVENISTE Emile (1974), *Problèmes de linguistique générale II*, nrf, Editions Gallimard, Paris.

BOONE Annie & JOLY André ([1996] 2004), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, L'Harmattan, Paris.

BOURDIEU Pierre (1982), *Ce que parler veut dire*, Fayard, Paris.

BOUZET, J. & LALANNE, Th. (1937), *Du Gascon au Latin. (Origines latines du gascon)*, préface de Léon Bérard, Librairie Bénesse, Saint-Vincent-de-Paul (Landes), 82 p.

BRÉAL Michel (1868), *Les idées latentes du langage*, Leçon faite au Collège de France pour la réouverture du cours de grammaire comparée le 7 décembre 1868, Paris, Librairie de L. Hachette et C^{ie}, [Texte en ligne sur Google livres].

BRÉAL Michel ([1897] 1982), *Essai de sémantique,* Gérard Monfort.

BRÈTHES Jean-Pierre & PUYAU Jean-Marie (2009), *Comprendre, lire, écrire le gascon de Chalosse*, Institut Béarnais et Gascon, Pau.

BRUNOT Ferdinand (1905-1938), *Histoire de la langue française,* 11 volumes, Armand Colin, Paris.

CHEVALIER Jean-Claude & DELPORT Marie-France (1995), *L'horlogerie de Saint-Jérôme. Problèmes linguistiques de la traduction,* L'Harmattan, Paris.

DAMOURETTE Jacques & PICHON Ernest (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française,* d'Artrey, Paris.

EMMANUELLI Claude (2003), « Synthèse », dans Ballard & El Kaladi : 303-305.

EMMANUELLI Claude (20**), « Un traducteur est un écrivain de l'ombre », *Rencontre avec Claude Emmanuelli,* Le Cercle Points.

FÓNAGY Iván (1983), *La vive voix. Essais de psycho-phonétique*, Préface de Roman Jakobson, Payot, Paris.

GARDINER Sir Alan (1932) *The Theory of Speech and Language,* Oxford, at the Clarendon Press. Reprint 1979, Greenwood Press. Traduction française de C. Douay sous le titre *Langage et acte de langage, au sources de la pragmatique,* Presses Universitaores de Lille, 1989.

GUILLAUME Gustave ([1919] 1975), *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Librairie A.-G. Nizet, Paris / Les Presses de l'Université Laval, Québec.

GUILLAUME Gustave ([1933...] 1964), *Langage et science du langage,* Librairie A.-G. Nizet, Paris / Les Presses de l'Université Laval, Québec.

GUILLAUME Gustave ([1946-47] 1989], *Leçons de linguistique, vol. 9,* « Grammaire particulière du français et grammaire générale (II) », Presses Universitaires de Lille / Les Presses de l'Université Laval, Québec.

GUILLAUME Gustave ([1947-1948.C] 1988), *Leçons de linguistique, vol. 8,* « Grammaire particulière du français et grammaire générale (III) », Presses Universitaires de Lille / Les Presses de l'Université Laval, Québec.

GUILLAUME Gustave ([1948-49] 1973), *Leçons de linguistique, vol. 3*, « Grammaire particulière du français et grammaire générale (IV) », Klincksieck, Paris / Les Presses de l'Université Laval, Québec.

HUSSERL Edmund ([1931] 1947... 1992), *Méditations cartésiennes. Introduction à la phénoménologie*, Librairie philosophique Vrin, Paris.

JAKOBSON Roman (1963), *Essais de linguistique générale,* Les Editions de Minuit, Paris.

JOLY André (1983), « Bronislaw Malinowski : de l'anthropologie à la linguistique », *L'ethnographie, tome LXXIX* : 47-60.

JOLY André (1987), *Essais de systématique énonciative*, Presses Universitaires de Lille, 333 p.

JOLY André & O'Kelly, Dairine (1990), *Grammaire systématique de l'anglais,* Nathan, Paris.

JOLY André (1996), v. Boone.

JOLY André (2000), « Intentionnalité et visée narrative dans les récits de fiction », *Style, visée, intentionnalité, textes réunis par Michel Erman*, Centre le Texte et l'Edition, Univeristé de Bourgogne, Dijon : 31-58.

JOLY André (2003), « Linguistique et traduction : de la grammaire du texte à la grammaire du contexte », *Traductologie, linguistique et traduction,* Etudes réunies par Michel Ballard et Ahmed El Kaladi, Artois Presse Université : 21-39.

JOLY André (2015), « "Sous les paroles, l'air de la chanson". Prolégomènes pour une analyse des traductions anglaises de Du côté de chez Swann », "Traduire A la recherche du temps perdu", *Revue d'études proustiennes,* n°1, dirigé par Geneviève Henrot Sostero, Florence Lautel-Ribstein et Magdalena Nowotna, Classiques Garnier, Paris.

LARBAUD Valery, *Sous l'invocation de Saint-Jérôme*, Gallimard, Paris.

LUCHAIRE Achille (1877), *Les origines linguistiques de l'Aquitaine,* Impr. et lithographie Veronese, Pau, 72 p.

LUCHAIRE Achille (1879), *Etudes sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Maisonneuve & Cie, Paris, XII-373 p.

MALINOWSKI Bronislaw ([1923] 1949), « The Problem of Meaning in Primitive Languages », *The Meaning of Meaning* de C.K. Ogden & C.K. Richards, Routledge and Kegan Paul, London.

MOREUX Bernard & PUYAU, Jean-Marie (2005), *Dictionnaire béarnais-français, Institut Béarnais et Gascon* / PyréMonde, Princi Négue.

O' KELLY Dairine (1990), v. Joly.

O' KELLY Dairine (1995), « Les intermittences du temps » : Proust et ses traducteurs », Ibérica, *Institut d'Etudes Hispaniques*, Université de Paris-Sorbonne.

O' KELLY Dairine (2015a), « Proust traducteur et les traducteurs de Proust », "Traduire A la recherche du temps perdu", *Revue d'études proustiennes n°1,* dirigé par Geneviève Henrot Sostero, Florence Lautel-Ribstein et Magdalena Nowotna, Classiques Garnier, Paris.

O' KELLY Dairine (2015b), « La bible de Ruskin et la bible de Proust : savoir voir, savoir dire, savoir traduire », *Modèles linguistiques*, vol. 72.

PALAY Simin ([1932-1934] 1961), *Dictionnaire du béarnais et du gascon modernes (Bassin de l'Adour) embrassant les dialectes du Béarn, de la Bigorre, du Gers, des Landes et de la Gascogne maritime et garonnaise*, Publications du Centre National de la Recherche Scientifique. Autre réédition en 1998.

PROUST Marcel (1954), *Contre Sainte-Beuve, suivi de Nouveaux Mélanges*, Préface de Bernard de Fallois, Paris, nrf, Gallimard, 1954 [il s'agit de la première édition].

PROUST Marcel (1987), *A la recherche du temps perdu, I,* édition publiée sous la direction de Jean-Tadié, nrf, Bibliothèque de la Pléiade, Paris Gallimard.

PUYAU Jean-Marie (2007), *Comprendre, lire, écrire le béarnais*, Editions Pyrémonde /Princi Négue, Cressé.

REY Alain, dir. ([1993] 2010[4]), D*ictionnaire historique de la langue française*, Le Robert.

ROHLFS Gerhardt ([1935] 1970[2]), *Le gascon. Etudes de philologie pyrénéenne*, Max Niemeyer Verlag, Tübingen / Editions Marrimpouey, Pau.

SAUSSURE Ferdinand de ([1916] 1973), *Cours de linguistique générale,* édition critique préparée par Tullio de Mauro, Payot, Paris.

SPITZER Leo (1970), *Etudes de style,* précédé de *Leo Spitzer et la lecture stylistique par Jean Starobinski,* traduit de l'anglais et de l'allemand par Eliane Kaufholz, Alain Coulon, Michel Foucault, Paris, nrf, Gallimard.

TROUILHET Jean-Albert (2008), Jean-Baptiste Bégarie (1892-1915), *La vie, l'œuvre et le destin d'un poète gascon combattant de la Grande Guerre*, Editions Pyrémonde & Institut Béarnais et Gascon, Monein.

NOTES

1. Concept et expression empruntés à Guillaume 1919 (v. Boone & Joly 2004 à « intention » et « visée »). Husserl 1931 utilise intentionalité dans un sens proche : « Le mot intentionalité ne signifie rien d'autre que cette particularité foncière et générale qu'a la conscience d'être conscience de quelque chose, de porter, en sa qualité de *cogito*, son *cogitatum* en elle-même », (65).
2. Guillaume revient constamment sur la question : « Il est impossible [...] de concevoir le langage sans une certaine solution du problème de la personne, vu que le langage met en face l'un de

l'autre une personne agissante, parlante, et une personne écoutante, agissante aussi, par son audition. Le langage est essentiellement une relation entre personnes. A s'en tenir au côté actif et communicatif du langage, la relation dont le langage assume la charge est une relation humaine entre deux personnes [...] et entre ces deux personnes seulement. C'est le côté efficient, ou encore, si l'on veut, pragmatique, c'est-à-dire utilitaire du langage (LL8, 30 avril 1948 : 187 ; spm).

3. E.R. Curtius, essai sur Marcel Proust dans *Französischer Geist im neuen Europa,* 1925.

4. Cf. Anne Henry, « Bréal (Michel) [1832-1915], dans *Dictionnaire Marcel Proust*, 2004 : 166.

5. Le « nynégocentrisme » du langage est à l'origine de la « triade énonciative » (Joly & O'Kelly 1990 : 17-19). Mais *nynégocentrisme*, qui renvoie bien à la personne (le « moi » de *-égo-*), ainsi qu'au temps (le « maintenant » de *nyn-*), oublie l'espace. Sauf par présupposition : le « moi » sur lequel est centré l'acte de langage est un être d'espace...

6. Bréal sur la subjectivité : « S'il est vrai, comme on l'a prétendu quelquefois, que le langage soit un drame où les mots figurent comme acteurs et où l'agencement grammatical reproduit les mouvements des personnages, il faut au moins corriger cette comparaison par une circonstance spéciale : l'imprésario intervient fréquemment dans l'action pour y mêler ses réflexions et son sentiment personnel, non pas à la façon d'Hamlet qui, bien qu'interrompant ses comédiens, reste étranger à la pièce, mais comme nous faisons nous-même en rêve, quand nous sommes tout à la fois spectateur intéressé et auteur des événements. Cette intervention, c'est ce que je propose d'appeler le côté subjectif du langage. Ce côté subjectif est représenté : 1° par des mots ou des membes de phrase ; 2° par des formes grammaticales ; 3° par le plan général de nos langues » (1897, chap. XXV : 234).

7. Une « langue étrangère », selon les *Leys d'amor,* traité languedocien du XIV^e^ siècle. « Etrangère » peut aussi se lire « étrange ».

8. Sur l'occitan, cf. entre autres, l'avis d'un des plus grands sociologues français du XX^e^ siècle, Pierre Bourdieu : « Le fait d'appeler « occitan » la langue que parlent ceux que l'on appelle les « Occitans » parce qu'ils parlent cette langue (que personne ne parle à proprement parler puisqu'elle n'est que la somme d'un très grand nombre de parlers différents) et de nommer « Occitanie », prétendant ainsi à la faire exister comme « région » ou comme « nation » (avec toutes les implications historiquement constituées que ces notions enferment au moment considéré), la région (au sens d'espace physique) où cette langue est parlée, n'est pas une fiction sans effet » (1982 : 10).

9. En 1877, Achille Luchaire observait déjà que l'originalité du Sud-Ouest « semble être attestée par l'existence du gascon [...] dont les caractères spéciaux font [...] une langue à part, plus voisine, à certains points de vue, de l'Espagne que de la France » (35, spm), ce qu'il précise plus loin : « [le gascon] un parler sui generis, intermédiaire entre nos patois de langue d'oc et l'espagnol, avec lequel ses rapports deviennent d'autant plus étroits, pour la phonétique et le lexique, qu'on se rapproche davantage des Pyrénées » (193).

10. Pour une description et une analyse détaillées, v. A. Joly (2004), « A propos des morphèmes de prédication verbale en béarnais », *Modèles linguistiques*, vol. 49-50 : 321-332).

11. « [Ruskin] avait interdit la traduction de ses écrits de son vivant, ce qui explique pourquoi les traductions françaises de ses écrits ne commencent à être publiées en France qu'à partir de cette date [il meurt le 20 janvier 1900] ». De son vivant, il voulait qu'on le lise dans le texte.

12. Emily Eells, *Translation Practices : Through Language to Culture*, Rodopi, 2009.

13. Claude Demanuelli, praticienne et théoricienne de la traduction, conclut ainsi un colloque entre linguistes et traductologues qui s'est tenu à Arras en mars 2000 : « « Je retiendrai essentiellement deux notions qui, explicitement ou implicitement, ont été au centre de la plupart des interventions. La première est celle d'écart, de divergence ou de déviation [...] » (2003, « En guise de conclusion » : 303 ; souligné en gras dans le texte).

14. Quelques jalons : Cicéron, Horace, Saint Jérôme... Larbaud. Pour un intéressant survol avec de nombreuses citations, v. Auzanneau 1999.

15. Dans le cadre du rapport allocutif, voici quelques exemples de cette présence du scripteur dans les sept premières pages du roman de Simin Palay, *Lous tres gouyats de Bordebielhe* (1934). Fonction expressive : interventions dans le récit sous diverses formes (be-sè, de segu « certainement », ta dìse « comme qui dirait », e toutû « et pourtant »... Fonction conative : adresse au lecteur (èy dit que s'aperabe Jan... ? « ai-je dit qu'il s'appelait Jean ? », be-b pensat que... « vous pensez bien que... ».

16. Pour les difficultés lexicales, consulter le Dictionnaire de Palay ou celui de B. Moreux et J.-M. Puyau (v. Bibliographie).

17. Yulien de Caseboune/Julien Casebonne (1897-1978) est notamment l'auteur d'un roman, *Esprabes d'amou* ([1926] 2010) m.-à-m. *Epreuves d'amour,* d'une anthologie en prose de ses propres textes, *Talhucs de prousey* ([1924-1934] 1965), et d'un récit de la guerre de 1914, *Û souldat biarnés à la guerre* ([1916-1919] 2010), texte et traduction de J.-P. Brèthes .

18. Daniel Aranjo est professeur émérite à l'université de Toulon. Je le remercie de m'avoir demandé une traduction que j'ai présentée, avec un commentaire, lors de la journée d'étude consacrée à Jean-Baptiste Bégarie en août 2008 à Bénéjacq (voir Bibliographie à Trouilhet).

19. Elles ont évidemment leur importance. A la strophe 5, « comme un chat-huant tout moulu » (Aranjo) devient « Tête encornée de taureau » (Joly) ; à la strophe 6, « la boule d'or filait quenouille » (Aranjo) devient « La boule d'or filait, tirait en enfilade » (Joly). Changement d'image, possibilité d'une autre interprétation.

20. *Estorse*, « torsion, entorse ». Ha à las estorses , c'est lutter à bras-le-corps et à main plate, comme dans la lutte gréco-romaine, les prises devant se faire au-dessus de la ceinture. L'expression désigne aussi, par extension, toute sorte de lutte. On peut l'employer figurativement (*ha à las estorses dab lou mau,* « lutter contre le mal »).

21. Dans la lettre de janvier 1915 qu'il écrit du Front, Bégarie écrit : « Au lieu de montrer Broc qui fait une grimace, c'est une étoile que je fais tomber et c'est son sillage que ma jeune tête prend pour la baguette d'une fée ». Broc est mis pour brouch, « sorcier ».

22. Cf. L'étonnante description baroque de l'ombre des arbres dans l'eau dans *Histoire comique des États et Empires de la Lune* (1657) d'Hector Savinien Cyrano de Bergerac (1619-1655), suivi d'*Histoire comique des États et Empires du Soleil* (1662). Voyage imaginaire et récit fantastique de science-fiction sur le thème de l'inversion des mondes. J.-B. Bégarie était un grand lecteur (Trouilhet, 2008 : 20-21).

23. Né en Bigorre, Michel Camelat (1871-1962), généralement nommé Miqueu de Camelat, est une des figures marquantes de la renaissance culturelle du gascon au XX^e^ siècle. En 1890, après des études au petit séminaire, il rencontre Simin Palay (1874-1965) avec qui il se lie d'amitié. Ils collaboreront toute leur vie. Ensemble, ils créent L'*Armanac gascoû* (1894) ; avec d'autres, *l'Escole Gastoû Febus* (1896) et deux revues, *Reclams de Biarn e Gascougne* (1897) et *La Bouts de la Terre* (1910-1914). Camelat écrit en gascon béarnais, en vers et en prose, des pièces de théâtre, des nouvelles (*La bite bitante/La vie au quotidien* : 1930-1937), des chroniques et une histoire de la littérature gasconne.

24. Qu'on lise par exemple, ici même, la nouvelle de Camelat et, pour Palay, le roman *Lous tres gouyats de Bordebielhe.* Je remercie vivement Alexis Arette, essayiste et poète, pour les conseils qu'il m'a donnés et pour ses encouragements. J'assume les erreurs qui subsisteraient.

25. Biban ! abréviation de (Au) diu biban ! « Au nom du Dieu vivant ! », exclamation mise à la mode en 1569 par l'ordonnance de Jeanne d'Albret qui remplace la prestation de serment sur le missel affreusement catholique par « Au diu biban » qu'on prononçait en levant la main. On a juré, prêté serment de cette manière jusqu'au XVII^e^ siècle. Et puis le « jurement » est devenu un juron, très populaire et comme emblématique du gasco-béarnais.

26. Tilh « tilleul », d'où le nom de famille Dutilh, en français Dutilleul.

RÉSUMÉS

Dans le cadre élargi d'une théorie centrée sur la relation du sujet parlant au sujet écoutant – cadre où prennent place Bréal, Guillaume, Malinowski et Bateson, l'auteur remet en cause une approche de la traduction trop exclusivement fondée sur la « fidélité » au texte de départ, à savoir sur le concept d'« écart » par rapport au sens littéral de celui-ci. Il valorise au contraire le sens d'intention que le traducteur doit interpréter en termes de rapport interlocutif, de « fond de tableau » culturel et d'intertextualité correspondant à la langue d'arrivée. Quatre textes traduits du gasco-béarnais ou en gasco-béarnais sont examinés à la lumière de cette approche qualifiée d'« ethno-historique ».

Within the flexible bounds of a theory centering on the speaker/hearer relationship, committed to the principles established by Bréal, Guillaume, Malinowski and Bateson, the author questions an approach to translation almost exclusively bent on being "faithful" to the source language, i.e., to its literal meaning. He believes on the contrary that the *intended meaning* of the original text is more important and that the translator's first concern should be to interpret this meaning in terms of the interlocutive relationship, the cultural background and the intertextual references that correspond to the target language. Four translations are examined according to the principles of this "ethno-historical" approach.

INDEX

Keywords : enunciation, ethnohistorical, literal meaning, communicative intent, Gascon, Bearnese, implied meaning, Casaboune, Camelat, Guillaume
Mots-clés : énonciation, ethno-historique, sens littéral, sens d'intention, gascon, béarnais, visée intentionnelle, sous-entendu, Caseboune, Bégarie, Camelat, Guillaume

AUTEUR

ANDRÉ JOLY

Membre du C.A.E.R.(Centre Aixois d'Études Romanes)
Professeur émérite en linguistiques générale à Paris IV-Sorbonne
jolygurs@yahoo.fr